



République du Bénin



MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE
LOCALE (MDGL)

DEPARTEMENT DU MONO

COMMUNE DE LOKOSSA

Boîte Postale : BP 138 Lokossa
Email: mairielokossa96@gmail.com

Plan de Contingence Communal

Aléas couverts	Inondations, Incendies, Conflits sociaux
version	1.3
Période de couverture	Septembre 2020 – Août 2021
Date d'actualisation	04 Septembre 2020
Date d'adoption	28 Septembre 2020
Financement	Mairie de Lokossaa

Actualisé avec l'appui technique de L'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC)

Table des tableaux.....	3
Liste des figures.....	3
Sigles et acronymes.....	4
Avant-propos.....	5
Démarche d'actualisation du plan.....	6
RESUME EXECUTIF.....	7
I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LOKOSSA.....	8
A. Climat et hydrographie.....	9
B. Végétation et faune.....	10
C. Relief et sols.....	11
D. Activités agricoles.....	11
II. ANALYSE DES ALEAS ET DES RISQUES.....	12
A. Résumé des aléas et des risques.....	12
1. Risques climatiques.....	13
2. Autres risques.....	14
2.1. Accidents de circulation.....	14
B. Probabilité d'occurrence et niveau d'impact.....	15
C. Zones géographiques affectées.....	16
III. Causes, période de survenue, durée et victimes.....	16
I. ANALYSE BIOPHYSIQUE, SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTURELLE.....	17
II. BESOINS URGENTS, A MOYEN ET LONG TERME.....	19
III. MESURES D'ADAPTATION PROPOSEES.....	20
IV. CAPACITES DE LA COMMUNE DE LOKOSSA.....	21
IV. SCENARIOS ET HYPOTHESES RETENUS POUR LA PLANIFICATION.....	22
A. Objectifs et stratégies.....	24
1. Objectif Global.....	24
2. Objectifs stratégiques.....	24
B. Mécanismes de gestion et de coordination.....	25
C. Services communs.....	26
1. Mobilisation de Ressources.....	26
2. Logistique.....	27
3. Communication.....	27
4. Gestion de l'information.....	28
D. Plan de réponse immédiate.....	32
1. Matrice de réaction rapide.....	32
2. Groupes thématiques.....	33
E. Alimentation.....	35
1. Objectifs.....	35
2. Présupposés pour la Planification.....	35
3. Rations Alimentaires et Besoins en Alimentation.....	36
F. EAU ET ASSAINISSEMENT.....	38
1. Objectifs.....	38
2. Présupposés pour la Planification.....	38
3. Normes en matière d'approvisionnement en eau et hygiène et assainissement : Normes Sphère.....	38
4. Besoins en eau, hygiène et assainissement.....	39
G. SANTE ET NUTRITION.....	42
1. Objectifs.....	42
2. Présupposés pour la Planification.....	42
3. Besoins en équipements, médicaments, réactifs et consommables.....	42
H. ABRIS ET ARTICLES NON ALIMENTAIRES.....	45
1. Objectifs.....	45
I. SECURITE ET PROTECTION.....	46
1. Objectifs.....	46
2. Présupposés pour la Planification.....	46
3. Besoins de Sécurité.....	46
J. COMMUNICATION ET MEDIAS.....	48
1. Objectifs.....	48
2. Présupposés pour la Planification.....	48
V. MESURES PREPARATOIRES.....	50
A. Activités préparatoires.....	50
B. Etat de la préparation.....	50
C. Actualisation du plan.....	50
VI. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP).....	51
A. Méthodologie.....	51
B. Hypothèses d'élaboration du PAP.....	51
C. Contenu du Plan d'Actions Prioritaires (PAP).....	51
D. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la mise en œuvre du système de gestion des risques climatiques à Lokossa.....	53
E. Indicateurs de suivi-évaluation du PAP de Lokossa.....	53
A. Mécanisme de suivi et d'évaluation du PCC et du PAP.....	54
ANNEXES.....	55
Annexe 1: Matrice des impacts et des mesures d'adaptation aux risques identifiés.....	56
Annexe 2 : FICHE D'EVALUATION RAPIDE DES SITUATIONS D'URGENCES.....	1

Table des tableaux

Tableau 1: Effectif de la population en 2020 par arrondissement	8
Tableau 2: Niveau de risque et classement des aléas et tendances climatiques identifiés dans la commune de Lokossa	15
Tableau 3: Arrondissements/ villages et quartiers affectés.....	16
Tableau 4: Synthèse des causes, période de survenu, durée et victimes.....	16
Tableau 5: Effets biophysiques, socio-économiques et culturels des risques retenus sur la population	17
Tableau 6 : Synthèse des besoins urgents, à moyen et long terme.....	19
Tableau 7: Matrice des impacts et des mesures d'adaptation aux risques identifiés.....	20
Tableau 8: Scénarios et hypothèses de planification	22
Tableau 9 : Intervention requise pour la mobilisation des ressources	26
Tableau 10 : Intervention requise dans le secteur de la logistique	27
Tableau 11 : Intervention requise dans le secteur de la communication	27
Tableau 12: Tableau synoptique de la gestion d'information.....	30
Tableau 13: Interventions requises dans le secteur « Sureté et Sécurité » des populations.....	32
Tableau 14: Matrice d'intervention rapide	32
Tableau 15 : Groupe thématique « Coordination ».....	33
Tableau 16: Groupe thématique « Communication et Médias »	33
Tableau 17: Groupe thématique « Alimentation »	33
Tableau 18 : Groupe thématique « Eau, Hygiène et Assainissement ».....	34
Tableau 19 : Groupe thématique « Santé et Nutrition ».....	34
Tableau 20: Groupe thématique « Education ».....	34
Tableau 21 : Groupe thématique « Sécurité et Protection »	35
Tableau 22 : Groupe thématique « Abris et non vivres ».....	35
Tableau 23: Groupe thématique « Logistique et Transport »	35
Tableau 24 : Point des moyens de transport disponibles pouvant être réquisitionnés en cas d'urgence.....	36
Tableau 25: Point des besoins alimentaires totaux en cas d'urgence	36
Tableau 26: Activités à entreprendre avant l'urgence	36
Tableau 27 : Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	37
Tableau 28 : Activités à entreprendre après l'urgence	37
Tableau 29: Normes en matière d'approvisionnement en eau et hygiène et assainissement	38
Tableau 30: Besoins en Eau, hygiène et assainissement	39
Tableau 31 : Activités à entreprendre avant l'urgence.....	40
Tableau 32 : Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	41
Tableau 33 : Activités à entreprendre après l'urgence	41
Tableau 34: Récapitulatif des ressources humaines dans le secteur de la santé.....	42
Tableau 35: Point des besoins en équipements, médicaments, réactifs et consommables.....	42
Tableau 36: Activités à entreprendre avant l'urgence	43
Tableau 37: Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	43
Tableau 38: Activités à entreprendre après l'urgence	44
Tableau 39: Point des besoins en abris et articles non alimentaires	45
Tableau 40 : Activités à entreprendre avant l'urgence.....	45
Tableau 41: Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	46
Tableau 42: Activités à entreprendre après l'urgence	46
Tableau 43: Point des besoins dans le secteur de la sécurité	47
Tableau 44: Activités à entreprendre avant l'urgence	47
Tableau 45: Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	47
Tableau 46: Activités à entreprendre après l'urgence	48
Tableau 47: Activités à entreprendre avant l'urgence	48
Tableau 48 : Activités à entreprendre pendant l'urgence.....	49
Tableau 49 : Activités à entreprendre après l'urgence	49
Tableau 50: Point des activités préparatoires.....	50
Tableau 51: Point des projets de réduction de risque des catastrophes dans la commune	50
Tableau 52 : Actualisation du plan.....	50
Tableau 53: Contenu du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de la Commune de Lokossa	51
Tableau 54 : Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la mise en œuvre du système de gestion des risques climatiques	53
Tableau 55: Indicateurs de suivi-évaluation du PAP de Lokossa.....	53

Liste des figures

Figure 1: Cadre conceptuel de la démarche.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2: Régime pluviométrique dans la commune de Lokossa (1971-2013)	9
Figure 2 : Evolution des hauteurs de pluies et du nombre de jours entre 2003 et 2014.....	13

Sigles et acronymes

ABP	Agence Bénin Presse
AGR	Activité Génératrice de Revenu
ANPC	Agence Nationale de Protection Civile
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
CC	Conseil Communal
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
CNAR	Commission Nationale d'Assistance aux Réfugiés
CNLS	Comité National de Lutte contre le Sida
CPS	Centre de Promotion Sociale
CRS	Catholic Relief Services
CSFE	Chef des Services Financiers et de la Promotion Economique
DNSP	Direction Nationale de la Santé Publique
GIEC	Groupe Intergouvernemental des Experts sur l'Evolution du Climat
IGN	Institut Géographique National
IRA	Infections Respiratoires Aigües
IMST	Infections et Maladies sexuellement Transmissibles
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
M-C	Mono-Couffo
MDGLAAT	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
ME	Ministère de l'Environnement
MFASSN-HPTA	Ministère de la Famille, des Actions Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes du Troisième Age
MS	Ministère de la Santé
ONASA	Office Nationale de la Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAD	Plan Annuel de Développement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Plan d'Action Prioritaire
PCC	Plan de Contingence Communal
PCRRR-ACC	Plateforme Communale de Réduction de Risque des Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique
PDDC	Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PFLRR-ACC	Plateforme Locale de Réduction de Risque des Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique
PFNRR-ACC	Plateforme Nationale de Réduction de Risque des Catastrophes et d'Adaptation au Changement Climatique
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RDR	Responsable du Développement Rural
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RP	Receveur Percepteur
SAR	Plan de Recherche et de Sauvetage d'aéronefs en détresse
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SCDA	Secteur Communal pour le Développement Agricole
SEHAB	Service Eau, Hygiène et Assainissement de Base
SERHAU-SA	Société d'Etudes Régionales, d'Habitat, et d'Assainissement Urbain
SG	Secrétaire Général
SHAB	Service d'Hygiène et d'Assainissement de Base
SITREP	Rapport de situation
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
SCEPN	Section Communale Environnementale et Protection de la Nature
SPDL	Service de la Planification et du Développement local
PIFSAP	Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées du Bénin
PAPDFGC	Projet d'Appui à la Prévention et Développement des Forêts Galeries et Production de Cartographie de base Numérique
VGB	Violence Basée sur le Genre
PUGEMU	Projet d'Urgence de Gestion Environnementale en Milieu Urbain
PFCN	Point Focal Catastrophes Naturelles
VIH/SIDA	Virus de l'Immuno-déficience Humaine /Syndrome d'Immuno-déficience Acquise

Avant-propos

Le processus de la décentralisation enclenché en 2003 au Bénin, confère aux Communes la personnalité juridique et l'autonomie financière. Ainsi, chaque Commune a pour mission d'œuvrer pour l'épanouissement de ses communautés. A cet effet, la Commune de Lokossa, à l'instar des autres communes du Bénin, s'évertue quotidiennement dans plusieurs domaines pour répondre efficacement aux sollicitations des siennes.

C'est donc dans ce souci qu'elle vient, comme les autres communes exposées aux effets de changements climatiques dont particulièrement le phénomène des inondations, d'actualiser son Plan de Contingence. En 2017, elle a procédé à l'élaboration de son Plan de Développement Communal (PDC) 3^{ème} génération avec l'appui technique et financier du PDDC/GIZ. Elle dispose également d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) qui est en cours d'actualisation. Tous ces documents permettent aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) d'effectuer des choix pertinents et judicieux quant aux projets relevant de leurs domaines d'intervention en vue de l'accompagner dans sa lutte quotidienne pour le développement.

L'actualisation de ce Plan de Contingence communal (PCC) au titre de l'année 2020 a permis à la Commune de Lokossa de l'adapter au nouveau contexte et aux risques majeurs auxquels ses communautés sont exposées puis d'avoir une idée claire de sa capacité à leur faire face. Pour y parvenir, des acteurs techniques et sociaux pluridisciplinaires, membres de la plateforme, ont été mis à contribution. C'est l'occasion de les remercier ainsi que tous ceux ou celles qui, de près ou de loin, ont contribué à l'actualisation dudit plan à savoir : les populations des différents villages de notre Commune, les élus communaux et locaux, les Responsables des services déconcentrés de l'Etat, les différentes organisations humanitaires et la société civile présentes dans la Commune, les cadres de la Mairie, les Partenaires Techniques et Financiers et les Opérateurs économiques de la Commune.

Je voudrais particulièrement remercier l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC), qui a apporté son appui technique à l'actualisation de cet outil.

Notre Commune vient donc d'actualiser son PCC, un document de mobilisation de ressources, de prise de décisions et de gestion des risques de catastrophes qui ne sera réellement opérationnel qu'à partir de sa simulation. La Commune de Lokossa voudrait, une fois encore, compter sur l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC) et d'autres partenaires intervenant dans ce secteur pour leur accompagnement à la simulation et à la mise en œuvre de ce plan.

L'actualisation du PCC est une chose, sa mise en œuvre en est une autre. C'est donc l'occasion pour nous, Maire et Conseillers Communaux de Lokossa, d'exhorter tous les fils et filles, ressortissants ou résidents de la Commune, à contribuer à sa mise en œuvre. Les services déconcentrés de l'Etat, les ONG, les Associations et les Partenaires au développement sont également invités, par ce truchement, à accompagner la Commune de Lokossa dans la mise en œuvre de ce plan.

C'est seulement à ce prix que, seront couronnés de succès, tous les efforts entrepris par les uns et les autres pour aboutir à ce document précieux.

Le Maire,

Dr Amavi Gervais HOUNKPE HOUENOU

Démarche d'actualisation du plan

La démarche méthodologique utilisée dans le cadre de l'actualisation du Plan de Contingence de la Commune de Lokossa se résume en deux grandes étapes et a impliqué l'ensemble des acteurs de la vie socioéconomique et politico-administrative de la commune (les autorités communale et locale, le personnel administratif de la mairie, les services déconcentrés de l'Etat et les ONGs humanitaires, la société civile etc.)

Elle est axée essentiellement sur l'approche participative en tenant compte de la démarche «Climate Proofing qui permet d'intégrer les thèmes liés aux Changements Climatiques (CC) dans les plans de développement ; d'analyser les mesures de développement par rapport aux défis et opportunités présents et futurs posés par les CC ; d'identifier et de prioriser les mesures d'actions lorsqu'on adapte la planification aux CC»¹.

Ainsi, le processus a été séquencé en deux (02) phases principales :

- la phase de préparation, où l'équipe de l'ANPC en charge d'accompagner techniquement le processus a rencontré l'autorité communale et ses collaborateurs pour discuter des modalités pratique de ladite actualisation et de convenir de la période et de l'agenda.
- la deuxième phase, celle du diagnostic et de la planification a consisté :
 - ✓ dans un premier temps au renforcement des capacités des acteurs sur les concepts clés de gestion des catastrophes, à l'évaluation de la mise en œuvre du PCC en cours puis au choix des aléas prioritaires de la commune ;
 - ✓ à la recherche documentaire par les participants en vue de disposer des informations actuelles pour procéder à l'actualisation ;
 - ✓ à l'atelier d'actualisation proprement dit consistant à travailler en groupes restreints afin d'actualiser le contenu du document sous le contrôle et le suivi de l'équipe technique de l'ANPC.

Le PCC 2020 a ensuite été validé par les participants et finalisé par l'équipe d'appui de l'ANPC.

¹ ANPC, *Guide national d'élaboration du Plan de Contingence Communal*, juin 2014, p. 39

RESUME EXECUTIF

Le plan de contingence de la commune de Lokossa fait le point des aléas auxquels la commune est sujette et qui l'affectent de façon récurrente. Il se positionne comme une réponse aux besoins de prévention, de gestion et de relèvement/reconstruction en situation de catastrophe.

L'élaboration/l'actualisation d'un plan de contingence est un processus qui intègre la collecte et l'analyse de données sur l'impact des crises et catastrophes potentielles qui affectent un espace géographique donné. Ce processus aboutit à l'établissement des modes d'action à l'avance pour permettre en temps opportun, d'apporter une réponse appropriée et efficace aux besoins des populations touchées.

Le processus d'actualisation du présent plan de contingence a réuni les acteurs impliqués dans la prévention, préparation et gestion d'une crise humanitaire engendrée par les aléas prioritaires. Actualisé après un renforcement des capacités des acteurs à la base, le plan de contingence communal de Lokossa assorti d'un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) a capitalisé et analysé les données des années antérieures collectées auprès des informateurs clés à partir dans une approche *Climate Proofing*. C'est donc sur la base d'une approche participative et d'apprentissage que les élus communaux et locaux, les représentants des structures décentralisées et déconcentrées, des ONG humanitaires locales et la Croix-Rouge ont actualisé le présent plan de contingence de la commune pour une meilleure prévention et gestion des crises et des catastrophes dans la commune.

Ce document qui se veut un outil de plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources, a pour objectif de définir des stratégies et de mettre en place des mécanismes pour prévenir les catastrophes et organiser des secours et une assistance rapide, coordonnée aux populations affectées.

Les risques ont été planifiés sur les bases suivantes :

- des actions et opérations à mener de même que des démarches à entreprendre sont prévues pour un plan de sauvetage et de secours aux populations et infrastructures.
- Les investigations à mener dépendent de l'ampleur du désastre, de la gestion de l'information et de la communication. Elles font appel aux différentes structures, aux unités spécialisées et aux partenaires techniques et financiers.

Le plan retenu dans le cadre de cette actualisation ressort 17 actions prioritaires pour un coût global de **76 000 930** FCFA dont 93% à mobiliser par la mairie et 7% par les PTF

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LOKOSSA

La commune de Lokossa est limitée au Nord par la commune de Dogbo, au Sud par les communes d'Athiémé et de Houéyogbé, à l'Est par celle de Bopa et à l'Ouest par le territoire togolais. Elle est située au Nord-Ouest du Département du Mono et est l'une des six (6) subdivisions administratives que compte ce Département (figure 2). Elle est le chef-lieu du département et compte cinq (05) Arrondissements qui subissent tous les affres de l'inondation, de l'incendie et des conflits sociaux.

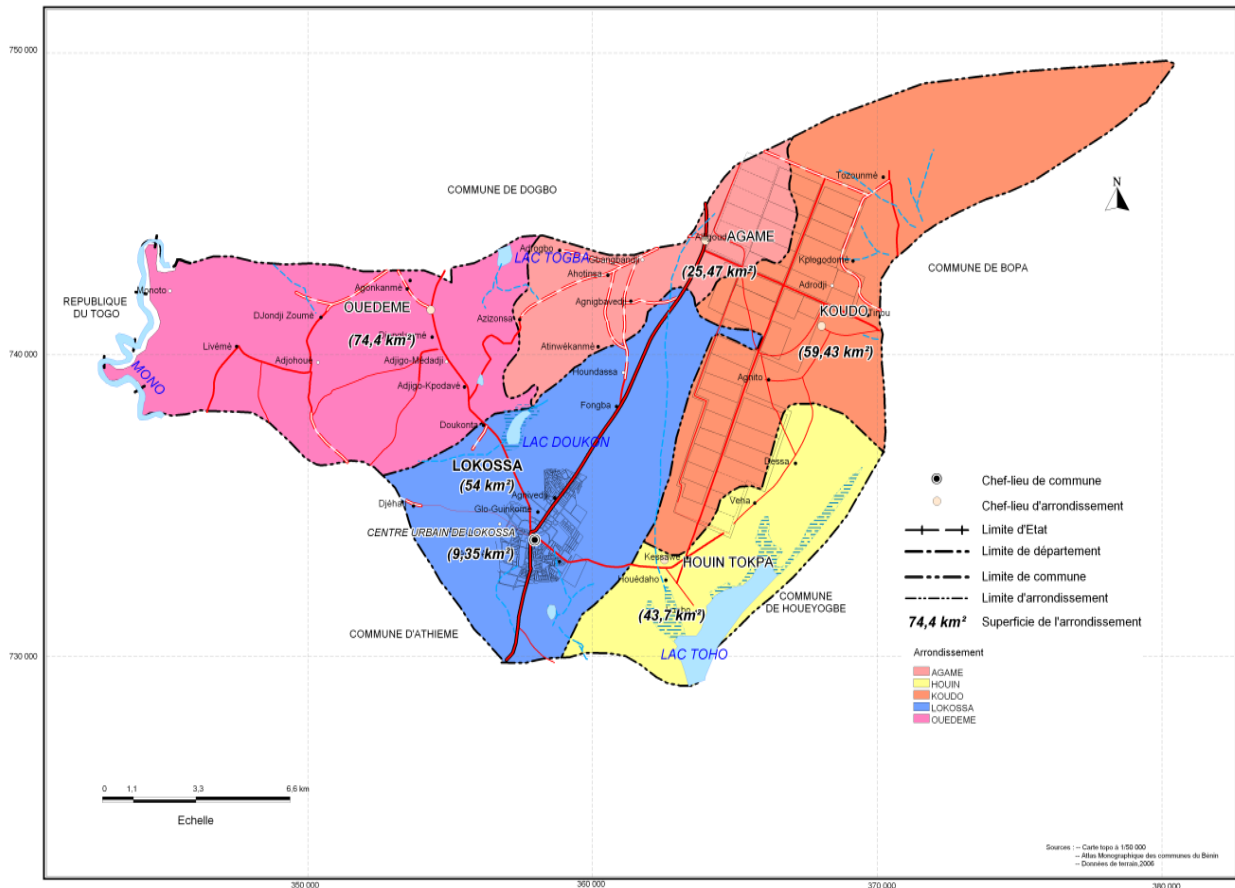


Figure 1 : Situations géographique et administrative de la Commune de Lokossa

Elle couvre une superficie de 260 km², ce qui représente 16% de la superficie du Mono (1605 km²) et 0,22% de la superficie totale du Bénin (114 763 km²).

Tableau 1: Effectif de la population en 2020 par arrondissement

Arrondissements	Villages / quartiers de villes	Total village	Population (2020)
Agamè	Adrogbo, Agamè, Agnigbavedji, Aligoudo, Azizonsa, Ahotinsa, Gandjazoumè, Ganwotissa, Kpota, Tédéado.	10	17734
Houin	Dessa, Houédaho, Houin, Tokpa, Késsawé, Logbo, Vèha, Sesséhoukanmè.	07	8400
Koudo	Adrodji, Agnito, Koudo, Kplogodomè, Tinou, Tozoumè, Tozoumè-gbédji, Agnito, Tchicomey-houanmè, Ablodé.	10	16506
Ouèdèmè	Adjigo-Kpodavé, Adjohoué, Agonkanmè, Dansihoué, Djondjizoumè, Hlodo, Kinwédji, Médéhounta, Monkpa-Sédji, Ouèdèmè-Cada, Ouèdèmè-Djanglanmey, Totinga, Atinmado, Légo, Sèdjè-Gléta	15	15075
Lokossa	Agnivèdji, Agonvè, Ahouamè, Dékanmè, Atikpéta, Djèhadji, Doukonta, Fongba, Glo, Guincomè, Guénoukon, Saguè, Zounhoué, TakonZongo, Tchicomè, Todoga, Zoungamè, Adjakomè, Akodédjro, Gbodédji, Toguèmè, Tota-Kindji	23	47246
Total		65	104961

Source: PDC Lokossa, 3^{ème} génération (2017-2021)

A. Climat et hydrographie

La commune de Lokossa est caractérisée par un climat de type subéquatorial encore appelé climat béninien. C'est un climat chaud marqué par une humidité relativement élevée, une pluviométrie variant entre 900 et 1100 mm par an. On y distingue quatre saisons étalées de façon alternée sur toute l'année :

- une grande saison sèche de novembre à mars ;
- une grande saison pluvieuse de mars à juillet
- une petite saison sèche entre juillet et août ;
- une petite saison pluvieuse d'août à novembre.

Il faut toutefois noter qu'il est observé une variation dans ces différentes saisons.

La figure 2 présente le régime pluviométrique dans la commune de Lokossa en 2019.

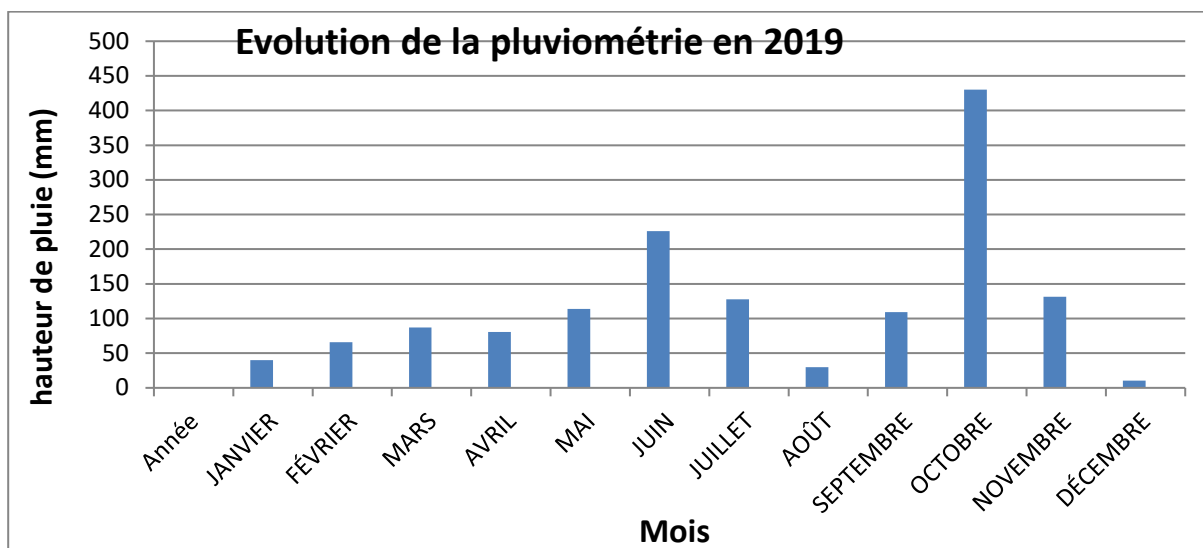


Figure 2: Evolution de la pluviométrie en 2019

Source des données : DDEAP, 2020

L'examen de la figure 2 permet d'identifier deux pics pluviométriques (juin et octobre). Le maxima pluviométrique est observé en octobre (430,25 mm) pendant la petite saison pluvieuse et en juin (226 mm) au cours de la grande saison des pluies. Toutefois, il importe de noter que les fortes variations pluviométriques peuvent occasionner des inondations qui perturbent les modes de vie et les moyens de subsistance des communautés locales.

La température quant à elle varie très peu dans la journée et peut garder cette constance durant une longue période. La moyenne annuelle enregistrée est de 27,3 °C. Le mois de mars reste le mois le plus chaud de l'année avec une température moyenne de 29 °C tandis que le mois d'août enregistre les plus faibles températures avec une moyenne de 25 °C (source PDC Lokossa 3^{ème} Génération)

La Commune de Lokossa dispose d'un important complexe fluvio-lacustre dominé par le fleuve Mono dont la vallée constitue une vaste dépression à laquelle s'ajoute celle de Tchi pour isoler le secteur de Lokossa du reste des plateaux du Mono. Ce complexe fluvio-lacustre de la Commune de Lokossa est réparti comme suit :

- au sud-est: le lac Toho qui est le plus important ;
- au sud: le lac Djètoè ;
- Au nord: les lacs Doukon, Egbo et Togbadji.

Il existe aussi dans les régions de Houin, Gnawihoué (Koudo), des sources d'eaux inexploitées. A ceux-ci s'ajoutent plusieurs marécages et zones humides. Les différents marécages et les lacs de la commune constituent d'importants réceptacles naturels pour les eaux pluviales. Ce réseau hydrographique associé aux pluies abondantes, aux forages artésiens non maîtrisés et aux lâchers d'eaux du barrage de Nagbéto engendrent les inondations dans de nombreuses localités de la commune. A tout cela s'ajoutent l'ensablement des cours d'eaux et la non maîtrise de l'urbanisation (la macadamisation du sol et l'occupation des lits et exutoires des cours d'eaux).

B. Végétation et faune

La végétation de la commune de Lokossa est majoritairement composée de champs, de plantations, de quelques espèces comme *Chorophora excelsa* (Iroko), *Adansonia digitata* (baobab), de *Ceiba pentadra* (fromager), *Triplochyton scleroxylon* (Samba) et *Elaeis guineensis* (palmier à huile) qui sont exploitées à des fins économiques. En réalité, les ressources ligneuses contribuent à l'amélioration des revenus des populations.

Au total, la végétation de la commune de Lokossa constitue d'énormes potentialités pour la diversification des activités socio-économiques. L'existence d'une faune riche en céphalopes, phacochères, singes, bubales et biches renforce ces potentialités touristiques. De plus, il existe une faune reptilienne composée des espèces comme *Python sebae*, les *Varanus niloticus*, *Varanus exanthematicus*, les *Crocodylus niloticus*, *Crocodylus cataphractus*, *Dendroas pispolylepis*, etc. L'avifaune est constituée de plusieurs espèces d'oiseaux de la famille des Ardeidae, Accipitridae, et Faconidae.

C. Relief et sols

Les types de sols les plus fréquents dans la commune de Lokossa sont entre autres :

- les sols ferrallitiques subdivisés en sol ferrallitique sur sédiment meuble argilo sableux, sol ferrallitiques sur grés et matériau colluvial -sableux et argilo – sableux. Ce dernier s'érode très rapidement, non seulement à cause de sa constitution mais surtout à cause de la pente (5 à 8 %) ;
- les sols hydromorphes dont le plus important est le sol hydromorphe sur matériau alluvial sablo limoneux ou limono-argileux.

Ces deux types de sols ont une texture et une structure qui ne favorisent pas nécessairement une infiltration rapide des eaux de pluie et sont favorables aux inondations.

D. Activités agricoles

Les activités agricoles concernent l'exploitation agricole, la pêche, l'élevage, l'exploitation du bois et des mines.

L'exploitation agricole reste la principale source de revenus des populations. Elle constitue la base de l'économie locale, notamment avec le développement de la filière palmier à huile. Ils sont pratiqués un peu partout dans les arrondissements de la commune de Lokossa. L'agriculture de subsistance, très développée, concernent les cultures alimentaires comme le maïs, le niébé, le manioc, le piment, riz, l'arachide, la patate douce, la tomate et les légumes verts. A cela s'ajoute la culture des fruitiers tels que le bananier, les orangers, le manguier, etc. Ces différents produits agricoles alimentent les marchés de la commune et permettent surtout aux femmes d'enranger des revenus substantiels. L'élevage est aussi un moyen de subsistance des populations locales. Ces animaux vivent pour la plupart en divagation, même en milieu urbain. Ils sont souvent vendus à l'occasion des fêtes, des cérémonies ou en cas de conjoncture financière.

Quant à la pêche, elle nourrit de façon circonstancielle ses acteurs, raison pour laquelle les pêcheurs l'associent avec d'autres activités. Aujourd'hui, l'exploitation du bois-énergie est en pleine croissance surtout avec la forte demande en charbon dans le centre urbain.

E. Activités non agricoles

Dans la commune de Lokossa, les populations extraient aussi le sable et d'autres ressources minières à des fins économiques.

Si l'exploitation de sable lagunaire se fait par des particuliers, notamment les populations locales (groupements coopératifs), l'exploitation de calcaire quant à elle, se fait uniquement par Société Privé CALCIM S.A. La vente de sable procure aux exploitants des revenus de 70.000 francs CFA par semaine selon les acteurs. En plus du sable et du calcaire, les populations exploitent aussi du gravier dans l'arrondissement d'Agamè, et de Lokossa.

Dans le secteur de l'artisanat, trois formes d'activités sont observées dans la commune de Lokossa : l'artisanat de transformation, l'artisanat de production et l'artisanat de service. L'artisanat de transformation qui concerne la transformation des produits agricoles en produits semi-finis fournit du gari, des beignets, de la farine, de l'huile de palme, de la boisson locale etc.

La préparation de boisson locale « sodabi » une activité très répandue dans la commune de Lokossa en raison de la disponibilité du vin de palme, extrait du palmier. Elle est l'apanage des groupements coopératifs, de même que la fabrication de l'huile de palme. Ces deux activités, très développées, doivent leur existence au palmier à huile qui demeure, malgré tout, la principale culture de rente de la localité et occupe une part importante dans la production agricole grâce aux coopératives de Houin-Agamè.

En ce qui concerne l'artisanat de production, il regroupe la poterie, le tissage, la vannerie, la sculpture, la cordonnerie, etc. Enfin, l'artisanat de service prend en compte la couture, la coiffure, la mécanique, la menuiserie, la maçonnerie, la soudure, etc.

Par ailleurs, la vente du surplus de la production agricole et des produits artisanaux favorise le développement du commerce dans la commune de Lokossa. La nature des produits vendus, surtout agricoles dépend fortement des saisons. Outre ces produits, on y retrouve des produits manufacturés ou importés comme les plastiques, la friperie, les pièces détachées, etc.

II. ANALYSE DES ALEAS ET DES RISQUES

A. Résumé des aléas et des risques

« Un aléa est un phénomène dangereux, une substance, une activité humaine ou condition pouvant causer des pertes en vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, des pertes de moyens de subsistance et des services, des perturbations socio-économiques, ou des dommages à l'environnement ». UNISDR Nations Unies 2005 dans cadre Action Hyogo 2005-2015.

Ces risques proviennent d'une variété de caractéristiques géologiques, météorologiques, hydrologiques, océaniques, biologiques, technologiques et de sources parfois diverses ou combinées. Très souvent, l'occurrence de ces aléas est accompagnée de conséquences dont l'intensité et l'ampleur dépendent de la sensibilité et la vulnérabilité des populations qui doivent y faire face.

Le diagnostic participatif réalisé et les échanges au cours de l'atelier de renforcement des capacités des membres de la plateforme communale impliqués dans l'actualisation du plan de contingence communal de Lokossa ont permis d'identifier les aléas, les risques, et tendances climatiques suivants auxquels, la Commune est susceptible d'être exposée dans un proche avenir: inondation, incendie, Conflits sociaux, épidémie, accidents de circulation et sécheresse.

1. Risques climatiques

1.1. Inondation

Le risque d'inondations dans la Commune de Lokossa est très important en raison de la fréquence des crues du fleuve Mono et des lacs Djètoè, Toho, Doukon et Togbadji. Elles sont également dues aux pluies intenses et concentrées sur une courte période de l'année. En 2019, les mois de Mai, juillet, septembre, octobre et Novembre ont concentrés 63 % des pluies enregistrées dans l'année. L'ouverture des vannes du barrage de Nangbéto aggrave les inondations. Ces facteurs climatiques associés à une mauvaise occupation du sol et des secteurs inondables accentuent la vulnérabilité des communautés locales aux inondations. Cette tendance climatique est la plus récurrente et prend des proportions diverses. Elle touche tous les arrondissements et 55,4 % des villages et quartiers de ville de la Commune avec de nombreuses conséquences biophysiques et socio-économiques.

Sur les 10 dernières années, la pluviométrie moyenne oscille est de 1083,9 mm pour un cumul de 680 jours, avec une forte fluctuation des hauteurs de pluies annuelles. Au cours des dix dernières années, six (6) années (2010, 2011, 2012, 2014, 2017 et 2019) ont dépassé la barre de la moyenne de précipitation de 1083,9 mm. Cela a occasionné par endroit des inondations. Concernant le nombre de jours de pluies par an, les données recueillies indiquent la même fluctuation sur les dix (10) dernières années (figure 3).

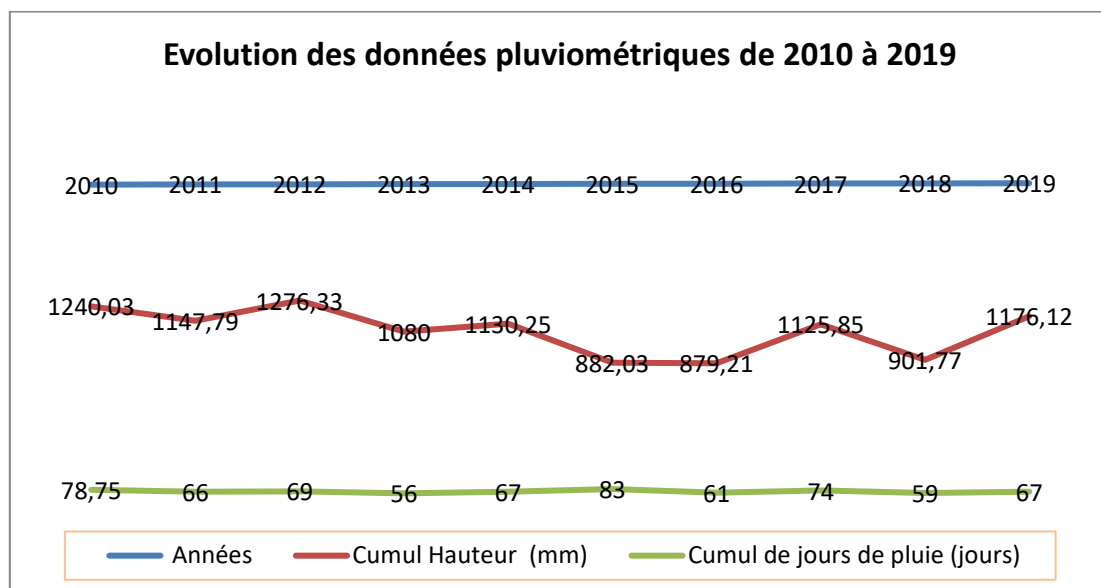


Figure 3 : Evolution des hauteurs de pluies et du nombre de jours entre 2010 et 2019 (sources DDAEP Mono, 2020)

1.2. Sécheresse

Le phénomène de sécheresse ayant entraîné la famine de 1977 et 1983 à Lokossa est un risque climatique incertain dans la commune. Toutefois, des poches de sécheresse due à la mauvaise répartition des pluies sont enregistrées et perturbent les activités agricoles. La grande saison pluvieuse connaît parfois des retards allant de 15 jours à 45 jours. C'est le cas de cette année 2020 où la petite saison de pluie n'a pas démarré jusqu'au 04 septembre.

2. Autres risques

2.1. Accidents de circulation

La commune de Lokossa est traversée par la Route Nationale n° 2. Cette route enregistre presque chaque mois des pertes en vies humaines et la destruction des moyens de production. Les statistiques au niveau de la Police Républicaine et de la coordination de zone sanitaire indiquent en 2019, cent quatre-vingt-trois (183) cas d'accidents dont 07 morts (CDSP du MONO ,2020). En 2020, du 1^{er} janvier au 31 août, il a été dénombré 73 cas d'accidents de la voie publique et 02 décès. Il en est de même sur les autres axes routiers qui la traversent. Ces accidents occasionnent aussi des pertes énormes en matière économique et sanitaire. Au plan de la sécurité, chaque accident met en branle la colère des populations qui cherchent à en découdre avec les fautifs. Il y a ainsi des règlements de compte ou des destructions préjudiciables à la paix sociale.

2.2. Incendies

Les incendies sont fréquents au cours de ces dernières années dans la Commune de Lokossa. Ils sont provoqués par les feux de végétation incontrôlés ou provoqués. Ils sont aussi occasionnés par l'essence de contrebande et les dépôts de carburant dans les habitations.

Les feux de végétation détruisent de grandes étendues de cultures et des récoltes. Les incendies provoqués par les défauts d'installation électrique dans les habitations et par l'imprudence dans l'utilisation des combustibles et des produits inflammables détruisent les habitations, les biens matériels et financiers. La gravité et l'ampleur des dégâts dépendent du type d'habitations et des conditions socio-économiques des populations. Ceci les rend plus vulnérables. La commune a connu plusieurs cas d'incendies graves dont 10 cas en 2019 et 24 cas de janvier à fin août 2020.

En somme, les incendies occasionnent des pertes en vies humaines, des sans-abris, la destruction des moyens de subsistance, l'insécurité alimentaire, la pollution atmosphérique et l'accentuation de la pauvreté dans la commune.

2.3. Conflits sociaux

Les Conflits sociaux sont de plusieurs sources à savoir :

- **Conflits entre Eleveurs et Agriculteurs** : A la recherche du pâturage et des points d'eau, les éleveurs et leurs bêtes traversent les champs et créent de nombreux dégâts. Ce phénomène est observé de fin novembre à mars (vaine pâture). Notons que les couloirs de passage du bétail ne sont pas toujours tracés au niveau des communes ou sont peu respectés par les éleveurs d'une part et les agriculteurs d'autre part qui font l'extension de leurs cultures, quelque fois dans les couloirs d'où l'existence de conflits réguliers.
- **Feux tardifs**: ils sont dus à la chasse à la battue, la mauvaise pratique de l'agriculture itinérante, la délinquance (pyromane) et les constructions en paille ;
- **Conflits fonciers**: ils sont liés à l'accaparement des terres, aux donations sans actes, aux mauvais recasements, au bradage des terres et à la contestation des limites des frontières ;

Les épidémies/pandémies

Elles demeurent un risque transversal à pratiquement tous les autres aléas. L'inondation peut amener à enregistrer des maladies du péril hydro-fécal (diarrhée, choléra), les infections respiratoires aiguës, le paludisme. La pandémie de COVI-19 qui touche actuellement le monde entier n'épargne pas la commune de Lokossa.

B. Probabilité d'occurrence et niveau d'impact.

❖ Méthodologie

La détermination de la probabilité d'occurrence et du niveau d'impact a suivi les 2 étapes suivantes :

- Etape 1 : Analyse de la situation de la commune et actualisation de la liste des aléas auxquels elle est confrontée.
- Etape 2 : classement des aléas et identification des risques prioritaires. Elle a consisté à valider ou à revoir la pondération des aléas recensés, en tenant compte la probabilité d'occurrence de l'aléa d'une part, de la sévérité et l'étendue des impacts des risques potentiels identifiés, d'autre part. Le croisement de ces facteurs a permis d'avoir le tableau ci-après. Après ce classement les trois risques prioritaires devant faire l'objet de la planification sont retenus.

❖ Résultats et interprétation

L'analyse du contexte actuel de la commune et des résultats du diagnostic participatif réalisé a permis de retenir les trois (03) risques potentiels suivants :

- Incendies
- Inondation
- Conflits sociaux

Suite à une concertation des participants, le classement des risques sus-énumérés se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 2: Niveau de risque et classement des aléas et tendances climatiques identifiés dans la commune de Lokossa

Tendances climatiques /Scénario /catastrophes	Probabilité (1 à 10)	Impact (1 à 10)	Niveau de risques / taux de vulnérabilité (Probabilité x Impact)	Classement
Incendies	6	7	42	2 ^e
Inondation	7	8	56	1 ^{er}
Accidents	4	3	12	5 ^e
Sécheresse	2	4	8	6 ^e
Epidémies	5	5	25	4 ^e
Conflits sociaux	6	6	36	3 ^e

❖ Les trois principaux risques prioritaires retenus pour la planification

Les trois principaux risques prioritaires retenus pour la planification devant couvrir les douze prochains mois dans la commune de Lokossa sont dans l'ordre décroissant :

1. Inondations ;
2. Incendies ;
3. Conflits sociaux.
- 4.

C. Zones géographiques affectées

Tableau 3: Arrondissements/ villages et quartiers affectés

Arrondissements	Villages / quartiers	Population totale (arrondissements exposés)	Population sinistrée	Populations déplacées/ prises en charge
Risque prioritaire 1 : Inondation				
Ouèdèmè	Djondji-Zounmè, Dansihoué, Adjohoué, Mèdéhounta, Totinga, Djanglanmè, Ouédémè-Cada, Adjigo, Hlodo, Kinwédji, Agonkanmè, Monkpa-Sédji, Atinmado, Sèdjè-gléta, Légo	15075	15075	15075
Houin	Vèha ; Dessa, Logbo, Tokpa,Houedaho, Cécéhoukanmè	8400	7453	7453
Lokossa	Atikpéta, Doukonta Zoungamè, Agonvè, Todoga, Toguèmè, Djèhadji-Donon, Fifadji-vivotin, , Agnivèdji ,Tchicomey, Tota-Kindji, Fongba, Guéhounkon,	47246	26356	26356
Koudo	Tinou, Kplogodomè ,Tozoumè	16506	8415	8415
Agamè	Tèdéado, Azizonsa et Adrogbo	17734	5600	5600
Total		104.961	62899	62899
Risque prioritaire 2 : Incendies				
Lokossa	Tous les villages et quartiers de villes	47246	ND	ND
Koudo	Tous les villages	16506	ND	ND
Agamè	Tous les villages	17734	ND	ND
Houin	Tous les villages	8400	ND	ND
Ouèdèmè-Adja	Tous les villages	15075	ND	ND
Total		104961	ND	ND
Risque prioritaire 3 : Conflits sociaux				
Arrondissements	Villages / quartiers	Population totale (arrondissements exposés)	Population sinistrée	Populations déplacées/ prises en charge
Ouèdèmè (vaine pâture)	tous les villages	15075	15075	ND
Lokossa (vaine pâture)	tous les villages	47246	47246	ND
Agamè (vaine pâture)	tous les villages	17734	17734	ND
Koudo (vaine pâture)	tous les villages	16506	16506	ND
Tous les arrondissements (conflits sociaux)	Tous les villages et quartiers de villes	104961	104961	ND
Total		104961	104961	ND

III. Causes, période de survenue, durée et victimes

Tableau 4: Synthèse des causes, période de survenue, durée et victimes

Risques	Causes	Période de survenue	Durée de la crise	Victimes
Inondation	Pluviométrie élevée et crue du mono: modification du régime pluviométrique et des crues du fleuve Mono, et les lacs Toho, Togba et Doukon. Moyenne pluviométrique sur 10 ans 1083,9mm. il a été enregistré en 67 jours 1176,12 en 2019; en 59 jours, 901,77mm en 2018. Cette quantité de pluie associée à la crue du fleuve Mono par suite de la descente des eaux du Nord et des lâchers d'eau de Nagbéto justifient les inondations	Août à octobre	trois mois	Population riveraine des cours d'eau

Risques	Causes	Période de survenue	Durée de la crise	Victimes
Incendies	Essence de contrebande Dépôt de carburant dans les habitations Feux de végétation Mauvaise installation électrique dans les habitations (toiles d'araignée) Imprudence dans l'utilisation des combustibles et des produits inflammables	Toute l'année	Quelques heures à répétition	Ménages
Conflits sociaux	Conflits entre Eleveurs et Agriculteurs. Diminution du pâturage et des points d'eau Non délimitation des couloirs de passage Occupation des espaces réservés pour les couloirs de passage par les cultures	Toute l'année	Toute l'année	Producteurs agricoles Eleveurs Animaux des autochtones
	Feux tardifs Chasse à la battue, Mauvaise pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis Délinquance (pyromane) Construction en paille	Novembre à Mars	5 mois	Les habitants des hameaux Les agriculteurs, les fermiers
	Conflits fonciers Accaparement des terres Donations sans actes Mauvais recasements Bradage des terres Contestation des limites des frontières	Toute l'année	Toute l'année	Propriétaire terriens Acquéreurs

I. ANALYSE BIOPHYSIQUE, SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTURELLE

Tableau 5 : Effets biophysiques, socio-économiques et culturels des risques retenus sur la population

Secteurs concernées	Effets biophysiques, socio-économiques et culturels		
	Inondation	Incendies	Conflits sociaux
Moyens de subsistance – économie locale, régionale et nationale ; revenus des ménages ; niveau de pauvreté.	Ralentissement des AGR au sein des ménages victimes Baisse de revenus des ménages Endettement des femmes Inaccessibilité au marché Niveau de pauvreté plus grand Perte de biens matériels (cultures, greniers)	Perte de biens matériels et financiers Ralentissement des AGR au sein des ménages victimes Niveau de pauvreté plus grand	Réduction de bras valides Augmentation des dettes Baisse de revenu Ralentissement des AGR au sein du ménage, Bradage des moyens de subsistance
Sécurité alimentaire – production et approvisionnement des denrées alimentaires, production agricole, élevage, ruptures de marchandises sur les marchés.	Flétrissement des plants Jaunissement des plants de culture Perte des stocks vivriers Perte de matériel de travail (filet, houe -coupe-coupe) Disparition des bétails et de la volaille Baisse du niveau d'alimentation Malnutrition et sous-alimentation Mauvais fonctionnement du marché Hausse des prix des denrées de première nécessité.	Perte des moyens de productions Perte de récoltes et de stocks de vivres Famine Baisse de revenus Baisse du niveau d'alimentation Malnutrition et sous-alimentation	Mauvaise alimentation au niveau des ménages Enregistrement des cas de malnutrition et sous-alimentation Consommation des produits avariés et intoxication alimentaire Ralentissement des activités économiques Baisse de production agricole
Eau, hygiène et assainissement – approvisionnement en eau, systèmes d'assainissement, conditions d'hygiène	Pollution et destruction des points d'eau Pollution et dégradation de l'environnement Manque d'hygiène Inaccessibilité des points d'eau	Pollution des points d'eau	Consommation d'eau souillée Prise irrégulière des bains Port de vêtements souillés Inexistence de dispositifs lavage des mains Non respect des règles d'hygiène

Secteurs concernées	Effets biophysiques, socio-économiques et culturels		
	Inondation	Incendies	Conflits sociaux
	potable complication de la gestion des ordures Destruction des ouvrages d'assainissement (caniveau, collecteur) Insalubrité Prolifération des gîtes larvaires et de moustique		corporelle, vestimentaire et environnementale Mauvaises conditions de vie Existence d'humidité Vandalisme au niveau des ouvrages d'assainissement Barrage des pistes
Abris – campement, bâtiments, besoin en hébergement provisoire	Destruction des habitations Exode rural	Destruction des habitations	Inexistence et étroitesse des lieux d'isolement des patients lors de la prise en charge Exode rural
Santé – système de santé, épidémies.	Maladies diarrhéiques Paludisme IRA Pied d'athlète Dermatose IST/VIH Afflux au niveau des centres de santé Electrocution et noyade Décès	Cas de blessés graves à référer Augmentation des prises en charge Troubles psychologiques Décès	Développement des IST/SIDA Populations très exposées aux éventuelles épidémies (rougeole ; trypanosomiase) Maladies des animaux (fièvre aphteuse, charbon bactérien, brucellose, tuberculose) Difficultés d'accès aux divers soins Violences Basées sur le Genre (VBG) Décès
Infrastructures – routes, bâtiments, lignes électriques, systèmes d'approvisionnement en eau, moyens de communication.	Pollution des points d'eau potable Destruction des ouvrages (ponts, routes, bâtiments) Destruction des infrastructures sociocommunautaire (école, marché...) Difficulté de communication Inaccessibilité aux infrastructures	Destruction des installations électriques et téléphoniques Destruction des infrastructures sociocommunautaire (école, marché, bâtiments)	Destruction des infrastructures communautaires Difficultés d'accès aux différents services Destruction des infrastructures routières rendant difficiles les trafics et les approvisionnements Difficultés de communication (coupure des réseaux téléphoniques) Insuffisance ou coupure des réseaux électriques Insuffisance voire pénurie d'eau potable Sabotage des infrastructures
Environnement – terre, eau et autres ressources naturelles	Erosion et dégradation des sols Réduction des terres cultivables Destruction de la faune Destruction des végétaux Apport d'alluvion et amélioration de la fertilité des terres agricoles (effets bénéfiques)	Destruction de l'habitat de la faune et diminution de la faune Destruction des végétaux	Destruction des ressources naturelles Difficultés d'accès aux ressources naturelles (bois énergie, charbon) Introduction de nouveaux adventices
Éducation – interruptions des cours et fermetures d'écoles	Interruption des cours Faible taux de fréquentation Déscolarisation Baisse de niveau des enfants Exode rurale Destruction des matériels pédagogiques et scolaires Destruction des pièces administratives (actes de naissance)	Interruption des cours Faible taux de fréquentation Déscolarisation Baisse de niveau des enfants Exode rural Destruction des matériels pédagogiques et scolaires Destruction des pièces administratives (actes de naissance)	Baisse du niveau des apprenants et le faible taux de réussite Délinquance juvénile Exode rural Déscolarisation
Administration locale/Gouvernement – interruptions des services dépendant des autorités locales et nationales, conflits sociaux, impact au niveau de la	Délocalisation / non tenu des conseils de village Détérioration des archives Interruptions des services dépendant des autorités locales	non tenu des conseils de village Perte des archives dysfonctionnement des services publics déconcentrés et décentralisés dans la fourniture des prestations	Retard dans la délivrance des actes administratifs Désorganisation du tissu social Déplacement temporaire d'une frange de la population Détérioration des archives

Secteurs concernées	Effets biophysiques, socio-économiques et culturels		
	Inondation	Incendies	Conflits sociaux
commune			
Contexte culturel – tensions entre ethnies, violence, conflits pour l'accès à l'eau, à la terre ou à d'autres ressources naturelles.	Conflits pour l'accès à l'eau à la terre ou à d'autres ressources naturelles Plus de jeu de distraction Plus d'animation folklorique	Organisation des cérémonies (réinstallation des divinités et purification, etc.)	Décès Développement des actes de vandalisme Affrontements entre les populations
Sécurité et protection	Insécurité Vol Risque de noyade Travail des enfants Besoins en personnel supplémentaire d'intervention	Insécurité Vol Besoins en personnel supplémentaire d'intervention	Insécurité accentuée Maltraitance des enfants Coups et blessures volontaires Prolifération des armes (armes à feu, armes blanches) Homicides (volontaires et involontaires) Besoins en personnel supplémentaire d'intervention
Conséquences pour les femmes et les filles	Grossesse non désirée Perte des AGR Viol IST Endettement Augmentation de la vulnérabilité Mariage précoce et forcé divorce	Endettement Perte de biens matériels Troubles psychologiques Difficulté de reconstruction et de relèvement Mariage forcé, divorce, grossesse non désirée, vol, prostitution, exode rural	Augmentation des cas de viol Prostitution Accentuation des cas de divorce Augmentation de la violence basée sur le genre (VBG) Grossesses non désirées Augmentation du taux de mortalité maternelle
Vulnérabilité de la communauté	Effet des changements climatiques Type d'habitat Maladies hydriques	Affaiblissement de la capacité de la communauté	Insécurité
Stratégies d'adaptation	Déplacement temporaire Diminution du nombre de repas journalier Changement d'habitude alimentaire Reconversion	Déplacement temporaire Diminution du nombre de repas journalier Changement d'habitude alimentaire	Fuite temporaire ou définitive des personnes indexées en attendant l'accalmie

II. BESOINS URGENTS, A MOYEN ET LONG TERME

Tableau 6 : Synthèse des besoins urgents, à moyen et long terme

Risque	Besoins urgents	Besoins à moyen et long terme
Inondation	Prise en charge sanitaire, alimentaire, vestimentaire, psycho-sociale des sinistrés, Besoin en tentes pour le relogement provisoire des déplacés, Médicaments et consommables médicaux Kits d'hygiène, kits d'accouchement hygiénique et de dignité, DMU (sensibilisation sur les IMST et distribution de préservatifs, etc.) Motopompes pour l'évacuation des eaux, les imperméables, Barques motorisées et carburants, Pirogues, Tanks d'eau Organisation de séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène Sites d'accueil Sécurisés disponibles	Formation des différents acteurs concernés à la mobilisation des ressources, Adopter de procédures spéciales de déblocage des fonds nécessaires à la gestion des catastrophes, Programmation/tenu des consultations régulières avec les PTF sur les activités et les besoins de la plateforme communale, Augmenter le montant affecté à la prévention et la gestion des catastrophes dans le budget communal annuel, Inscription de la prévention et la gestion des catastrophes comme priorité dans le plan de Développement Communal, Actualisation périodique du système d'alerte adapté au niveau d'instruction et de connaissance des communautés Faire des plaidoyers auprès des partenaires locaux, nationaux et internationaux afin de solliciter des fonds pour la prévention et la gestion des catastrophes, Mise en place des mécanismes d'adaptation visant

Risque	Besoins urgents	Besoins à moyen et long terme
		à renforcer la résilience des communautés exposées
Incendies	Amélioration des voies d'accès dans la commune Doter les sapeurs-pompiers de moyens matériels Renforcement des structures sanitaires Protection anti-incendie (extincteurs) Prise en charge médicale des cas de brûlure Faire le répertoire de tous les vendeurs de produit pétrolier en agglomération Respect des normes dans l'installation des dépôts et des points de vente des produits pétroliers Installation des pare feux	Faire des plaidoyers auprès des partenaires locaux, nationaux et internationaux afin de solliciter des fonds pour la prévention et la gestion des catastrophes Sensibiliser les populations sur les pratiques et les facteurs déclenchant les incendies Suppression de tout dépôt en vrac non protégé Obliger tous les vendeurs de produit pétrolier à se doter de système d'extincteur
Conflits sociaux	Prise en charge psychosociale des victimes Constatation et évaluation des dégâts Prise en charge sanitaire Assistance aux victimes Besoins en vivres Besoins en non vivres (tentes, vêtements, couvertures, kits de cuisine, etc.) Kits d'hygiène et de dignité (natte, pagne, etc.) Faire le répertoire des bouviers et propriétaires Dénombrement du cheptel Codification des éleveurs et troupeaux Evaluation et dédommagement des victimes de la vaine pâture	Semences et intrants Matérialisation des couloirs de passage d'animaux Elaborer et délimiter les différentes séries (agricoles, pastorales) Sensibiliser les populations sur le respect des couloirs de passage Actualiser et vulgariser les textes de loi sur la transhumance transfrontalière Interdire les pâturages nocturnes Interdire la conduite des troupeaux par des mineurs Installer et former les comités chargés de constat Sensibiliser les populations sur l'allumage des feux de végétation (période et pratique) et les stratégies de lutte contre les feux nocifs Vulgariser les plans d'occupation spatiale

III. MESURES D'ADAPTATION PROPOSEES

Tableau 7: Matrice des impacts et des mesures d'adaptation aux risques identifiés

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés	Inondation	Incendies	Conflits socio
	Mesures d'adaptation	Mesures d'adaptation	Mesures d'adaptation
Moyens de subsistance – économie locale, régionale et nationale ; revenus des ménages ; niveau de pauvreté.	Formation sur les AGR, mise en place des subventions/crédit pour la promotion des AGR, Promotion de nouvelles stratégies de commercialisation dont le Warrantage	Assistance sociale, Mise en place des fonds pour accompagner les sinistrés	Octroi de crédit Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des AGR
Sécurité alimentaire – production et approvisionnement des denrées alimentaires, production agricole, élevage, ruptures de marchandises sur les marchés.	Renforcer le conseil agricole de proximité au profit des communautés promotion des variétés précoces, construction de magasin de stockage en matériaux durable réalisation d'aménagements sommaires aménagement des voies et pistes	Renforcer le conseil agricole de proximité au profit des communautés promotion des variétés précoces, aménagement des voies et pistes	Implantation des champs hors des couloirs de passage Tracé effectif des couloirs de passage matérialisé et visible
Eau et assainissement – approvisionnement en eau, systèmes d'assainissement, conditions d'hygiène	extension du réseau de la SONEB, mise en place de points d'eau potable pour la population, mise en place de système de pré-collecte des déchets et ordures ménagères et leur traitement adéquat ; sensibilisation et formation sur les mesures d'hygiènes, Construction de latrines		Sensibilisation des populations sur les mesures d'hygiène environnementale, corporelle, alimentaire Traitement des eaux avant usage avec les produits désinfectant Réalisation de forage Approvisionnement en eau potable
Abris – campement, bâtiments, besoin en hébergement provisoire	Promotion des habitations en matériaux définitifs et en charpente renforcée, créer des sites aménagés pour abriter d'éventuels sinistrés	Promotion des habitations en matériaux définitifs et en charpente renforcée, créer des sites aménagés pour abriter d'éventuels sinistrés	Sensibilisation des populations sur les conséquences des incendies
Santé – système de santé, épidémies.	sensibilisation et formation / émissions radios sur les mesures d'hygiène	Renforcer l'assistance aux sinistrés	Mise en place des équipes de sensibilisation sur les mesures préventives des IMST Exigence des carnets de vaccination aux frontières Facilitation d'accès aux divers soins à travers la création, l'installation et l'équipement des UVS

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés	Inondation	Incendies	Conflits socio
	Mesures d'adaptation	Mesures d'adaptation	Mesures d'adaptation
Infrastructures – routes, bâtiments, lignes électriques, systèmes d'approvisionnement en eau, moyens de communication.	Reconstruction des voies, ponts et ponceaux et leur entretien périodique Aménagement des infrastructures économiques	Reconstruction des infrastructures et habitations Réparer et améliorer les installations électriques	Sensibilisation de la population (surtout les jeunes) sur la protection des infrastructures et leur sécurisation Réhabilitation des infrastructures détruites Approvisionnement en eau potable
Environnement – terre, eau et autres ressources Environnement – terre, eau et autres ressources naturelles	Mise en place de programme de lutte contre l'érosion promouvoir des programmes de préservation de la faune Reboisement des berges Création d'une forêt communale	Mise en place d'un programme de lutte contre les feux de végétation Reboisement	Reconstitution des forêts galerie et autres forêts le reboisement des berges des cours d'eau Conservation et développement des forêts galeries existantes et autres forêts replanter les espèces d'arbres disparus ou rares) Installation des plantations communales Promotion de l'agroforesterie
Éducation – interruptions des cours et fermetures d'écoles	Construction des écoles en matériaux définitifs, Renforcement des écoles existantes en infrastructures et en matériel. Faire des études techniques appropriées avant construction des écoles	Construction des écoles en matériaux définitifs, Renforcement des écoles existantes en infrastructures et en matériel. Aménager des espaces pouvant permettre aux écoliers de poursuivre les cours	Organisation des cours de renforcement Sensibilisation des adolescents et jeunes sur la prostitution et les grossesses précoces
Administration locale/Gouvernement – interruptions des services dépendant des autorités locales et nationales, conflits politiques, impact au niveau de la région	Aménagement des voies d'accès aux services sociaux de base et Mise à disposition de barque motorisée selon le cas Délocalisation provisoire des classes construction en matériaux locaux		Reconstitution des archives en procédant aux séances d'établissement de nouveaux actes Informatisation des actes
Contexte culturel – tensions entre ethnies, violence, conflits pour l'accès à l'eau, à la terre ou à d'autres ressources naturelles.	Renforcement de la sécurité, sensibilisation de la population	Renforcement de la sécurité, sensibilisation de la population	Prise en charge des orphelins Sensibilisation de la population Établissement des cartes de transit aux transhumants Lutte contre la prolifération des armes à feu (organisation des patrouilles inopinées)
Sécurité et protection	Créer des postes avancés afin de renforcer la sécurité	Créer des postes avancés afin de renforcer la sécurité	Lutte contre le trafic et la maltraitance des enfants à travers la mise en place et la redynamisation des comités locaux de lutte contre le trafic Mise en place de brigade de mineurs
Conséquences pour les femmes	Sensibilisation de la population sur les méthodes de contraception et sur les MST, doter le centre de santé de personnel.	Renforcer l'assistance sociale et la prise en charge psychologique des sinistrés Développer les AGR Aider les sinistrés à reconstruire leurs habitations	Sensibilisation et répression pour les cas de viol Sensibilisation sur les méthodes contraceptives Promouvoir les consultations prénatales
Vulnérabilité de la communauté	Sensibilisation de la population ; Aménagement du territoire, Respect strict du Schéma directeur d'aménagement de la commune (SDAC)	Sensibilisation sur les facteurs déclencheurs des incendies Développer des programmes résilients	Mise à disposition de moyens roulant aux forces spécialisées Identification des zones d'insécurité Organisation des visites de secteur Formation et équipement des agents de renseignement
Stratégies d'adaptation des hommes et des femmes	Formation sur les AGR, mise en place des subventions/crédit	Octroi de vivres Assistance sociale	

IV. CAPACITES DE LA COMMUNE DE LOKOSSA

La commune de Lokossa étant une commune à haut risque, dispose de certaines capacités pour la prévention des risques de catastrophes naturelles, au nombre desquelles nous pouvons citer : la disponibilité d'un site d'accueil de 1 hectare de terre ferme dans chaque arrondissement soit au total cinq (5) sites. Seul celui d'Agamè est actuellement aménagé pour accueillir les populations sinistrées en cas d'inondation.

L'installation et le fonctionnement des plateformes communale et locale (pour la mise en œuvre des actions pour rendre résiliente les communautés exposées permettent d'ériger la réduction des risques des catastrophes en priorité dans la commune de

Lokossa. L'existence de 210 pairs Educateurs et de 60 secouristes prêts à être déployés pour le sauvetage en cas de crise et pour apporter un secours à la sensibilisation des populations permet d'améliorer le niveau de connaissance des communautés sur les risques auxquels elles sont exposées et pour éviter les maladies hydriques et hydro-fécales. Ce corps de volontaires devra cependant faire l'objet de formation et de recyclage périodique et de renforcement en effectif.

Par ailleurs, l'existence du PCC actualisé est une réalité qui va servir de support aux membres de la plateforme. Une ligne budgétaire est inscrite dans le budget communal pour organiser la réponse mais elle demeure peu consistante.

Les partenaires suivants: ANPC, GIZ, PLAN BENIN, CROIX ROUGE, LA PRESSE LOCALE etc. mènent des actions qui entrent dans le cadre de la résilience et de la réduction des risques de catastrophes qui viennent appuyer les efforts de la commune pour le bien-être des populations des zones souvent sinistrées.

Un plaidoyer auprès des sociétés industrielles installées sur le terroir de la commune peut les amener à contribuer aux préparations aux urgences et/ou à financer en partie les réponses aux catastrophes.

La commune abrite des commissariats de police dans les Arrondissements de Lokossa, Agamè, Ouèdèmè-Adja et un commissariat spécial à Koudo et qui peuvent être sollicités pour appuyer le sauvetage sur autorisation de leur supérieur hiérarchique en cas de crise. La commune dispose aussi d'un Comité Communal de Protection Civile, d'un Centre de Promotion Sociale, d'un réseau de la Croix-Rouge, de CARITAS et la Plateforme des ONG pour le Développement local (PFODel) susceptibles d'apporter une assistance aux populations sinistrées. Le groupement des Sapeurs-pompiers existant peut intervenir en cas d'incendie et d'inondation.

NB : la commune de Lokossa étant une commune à haut risque, il serait souhaitable qu'elle dispose des sites d'accueil aménagés d'au moins un hectare dans chaque arrondissement

IV. SCENARIOS ET HYPOTHESES RETENUS POUR LA PLANIFICATION

Groupes sectoriels identifiés :

- ✓ **Alimentation,**
- ✓ **Santé et Nutrition,**
- ✓ **Eau, Hygiène et Assainissement,**
- ✓ **Abris et Articles non alimentaires,**
- ✓ **Sécurité et Protection,**
- ✓ **Education,**
- ✓ **Logistique et Transport,**
- ✓ **Coordination,**
- ✓ **Communication et Medias.**

Tableau 8: Scénarios et hypothèses de planification

CRITERES	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Type d'Aléas	Inondation	Incendie	Conflits sociaux
Changements dans les paramètres climatiques ou autres	Changement climatique (Modification de la pluviométrie, pluies intenses et répétées, crue)	Feux de végétation, Essence de contrebande, Pannes électriques et imprudence dans les ménages	
Probabilité d'occurrence	Très probable	Probable mais souvent répété	Probable
Impact	Très important	Important	Très important

CRITERES		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Type d'Aléas		Inondation	Incendie	Conflits sociaux
Localisation et étendue géographique		<p>Ouédèmè : Djondji-Zounmè, Dansihoué, Adjohoué, Mèdéhounta, Totinga, Djanglanmè, Ouédèmè-Cada, Adjigo, Hlodo, Kinwédji, Agonkanmè, Monkpa-Sédji</p> <p>Lokossa : Atikpéta, Doukonta Zoungamè, Agonvè, Todoga, Toguèmè, Djèhadji, Fongba, Guéhounkon, Agnivédji</p> <p>Houin : Vèha ; Dessa, Logbo ; Tokpa</p> <p>Koudo : Tinou ; Kplogodomè ; Tozounmé</p> <p>Agamè : azizonsa, Adrogbo, Tèdéado</p>	<p>Toute l'étendue du territoire de la commune.</p> <p>23 cas recensés en 2013</p> <p>17 cas recensés à la date actuelle en 2014</p>	<p>Toute l'étendue du territoire de la commune</p>
Nombre et pourcentage de population affectée en 2019	Morts	03	5 en 2013 ; 01 en 2014	0
	Blessés	50	5 blessés graves en 2014	0
	Disparus	01		0
	Sans abris	3600	50	0
	Affectés	30 500	4000	2 000
Impacts sur les moyens de subsistance et secteurs spécifiques	Production végétale	<p>Superficie totale inondée non récupérée (2019) pour toute la commune :</p> <p>Maïs : 1064,71 ha</p> <p>Manioc : 114 ha</p> <p>Riz : 7ha</p> <p>Bananiers : 30 ha</p> <p>Niébé : 9,5 ha</p> <p>Tomate : 13 ha</p> <p>Piment : 31,5 ha</p> <p>Légumes feuilles : 4,5 ha</p> <p>Coton : 219 ha</p> <p>Canne à sucre : 3,75 ha</p> <p>Gombo :8,5 ha</p>	<p>Pas de chiffres disponibles mais ravage les champs et les plantations surtout lors des feux de végétation</p>	<p>Baisse de la production et du rendement</p> <p>Augmentation du prix des cultures vivrières (spéculation)</p> <p>Disparition des cultures de contre saison</p> <p>Diminution des réserves pour les périodes de soudure entraînant l'insécurité alimentaire</p>
	Production animale	<p>Total têtes perdues</p> <p>Ovins : 107</p> <p>Caprins : 150</p> <p>Porcins : 75</p> <p>Volailles : 489</p>	<p>Contamination du cheptel local parce le bétail en transhumance n'est pas vacciné</p>	
	Production halieutique	<p>Superficie étangs et nappe détruite</p> <p>Tilapia / Clarias : 840 m²</p> <p>Clarias : 288 m²</p> <p>Clarias et Tilapia : 500 m²</p> <p>Tilapia : 620 m²</p>		
	Santé	<p>Sous-alimentation et malnutrition</p> <p>Risques d'épidémie (infections gastro-intestinales, choléra, paludisme)</p>	<p>Cas de blessés graves à référer</p> <p>Augmentation des prises en charge</p> <p>Troubles psychologiques</p>	<p>Risques d'épidémies (rougeole ; trypanosomiase)</p> <p>Maladies des animaux (fièvre aphteuse, charbon bactérien, brucellose, tuberculose), VBG</p>
	Infrastructures	<p>20 salles de classe</p> <p>09 centres de santé</p> <p>586 cases démolies</p> <p>01 marché inaccessible</p> <p>01 pont démoli</p> <p>10 ponceaux submergés</p> <p>150 km de pistes rurales</p> <p>7 km de route détruits</p>	<p>Pas de chiffres disponibles mais destruction des habitations, les ateliers, les abords des marchés ainsi que les biens possédés par les ménages</p>	<p>Pas de chiffres disponibles mais destruction des infrastructures communautaires</p>
Durée probable de la phase d'urgence		De 90 jours dont 15 jours pour réponse immédiate de la mairie et 75 jours par appui extérieur	Variable	Variable
Expériences antérieures des autorités aux niveaux communal et local		<p>Réponse aux inondations de 2009, 2010 et 2012</p> <p>Rôle d'intermédiation de la plateforme communale</p> <p>Distribution des vivres et non vivres aux sinistrés</p> <p>Sensibilisation par les radios</p>	<p>Réponse des autorités locales et solidarité des populations</p> <p>Décassement d'un montant de 2 000 000 pour tous les cas de sinistres</p>	<p>Dédommagement des producteurs par les transhumants après le règlement des différends</p>

CRITERES		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Type d'Aléas		Inondation	Incendie	Conflits sociaux
		communautaires Déplacement et hébergement temporaires des sinistrés		
Capacités	Communes et locales	Existence d'un plan de contingence actualisé, Plateformes communale et locale installées, Poste commissariat de Police, Sapeurs-pompiers, ATDA, CCPC, CPS, et autres structures déconcentrées de l'Etat, ONGs : PFODeL, Croix-Rouge, CARITAS, SCOUT, Paires éducateurs et secouristes Autorités locales et populations, Militaires	Existence d'un plan de contingence actualisé, Plateformes communale et locale installées, 1 commissariat de police, Sapeurs-pompiers, ATDA, CCPC, CPS, et autres structures déconcentrées de l'Etat, ONGs : PFODeL, Croix-Rouge, CARITAS, SCOUT, Paires éducateurs et secouristes, Autorités locales et populations	Existence d'un plan de contingence actualisé, Plateformes communale et locale installées, 1 commissariat de Police, Sapeurs-pompiers, CCPC, CPS, ATDA et autres structures déconcentrées de l'Etat, ONGs : PFODeL Croix-Rouge, CARITAS, SCOUT, Paires éducateurs et secouristes, Autorités locales et populations
		ANPC, SNU, Plan Bénin, Caritas, Care Bénin, Intercommunalité : Athiémé-Lokossa-Dogbo, Croix Rouge, Terre des Hommes, Médecins sans frontière	ANPC, Système des Nations Unies, FICR, Caritas International	ANPC, Système des Nations Unies, FICR, Caritas International
Contraintes majeures probables à la réponse aux urgences	Générales	Difficultés de déblocage et de faible mobilisation des ressources, Moyens matériels, humains et financiers	Insuffisance de coordination, de moyens matériels, humains et financiers Lenteur et lourdeur administratives	Non-respect des textes sur la transhumance
	Spécifiques aux zones affectées	Inaccessibilité aux zones touchées, difficultés en communications, la réticence des populations, contraintes socio-culturelles	Difficulté de communication	Forte tension sociale
Besoins prioritaires		Eau potable et assainissement, hygiène, sites d'accueil à prévoir et articles non alimentaires, des besoins sanitaires, alimentaires, protection (produits alimentaires, prise en charge médicale, communication sur l'hygiène, kit de survie, kit SR, kit de dignité), barques motorisées	Prise en charge psychosociale des victimes Constatation et évaluation des dégâts Prise en charge sanitaire Assistance aux victimes Besoins en vivres Besoins en non vivres (tentes, vêtements, couvertures, kits de cuisine, etc.) Prise en charge sanitaire Kits d'hygiène et de dignité (natte, pagne, etc.)	Prise en charge psychosociale des victimes Constatation et évaluation des dégâts Prise en charge sanitaire Assistance aux victimes Besoins en vivres Besoins en non vivres (tentes, vêtements, couvertures, kits de cuisine, etc.) Prise en charge sanitaire Kits d'hygiène et de dignité (natte, pagne, etc.)

A. Objectifs et stratégies

1. Objectif Global

Mettre en place un mécanisme pour une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace en temps réel afin de minimiser les conséquences des catastrophes sur les populations.

2. Objectifs stratégiques

- Pourvoir une assistance et une protection adéquates aux populations affectées par la catastrophe ;
- Établir des mécanismes appropriés pour mobiliser des ressources afin de satisfaire les besoins immédiats, à moyen et long termes des populations sinistrées ;
- Assurer une sécurité adéquate aux acteurs et aux personnes sinistrées ;
- Activer la plateforme communale de réduction de risque de catastrophe.

■ **Principes humanitaires : humanité, neutralité, indépendance.**

B. Mécanismes de gestion et de coordination

1- Coordination au niveau national et local

a. Dispositions permanentes

Au Bénin en cas de situation d'urgence, le commandement est confié à une autorité susceptible de coordonner l'action des équipes hétérogènes d'intervention coopérant à la distribution des secours nécessaires et de prendre sous sa responsabilité toutes mesures appropriées.

❖ **La coordination départementale et communale des situations d'urgence**



La Plate-Forme Nationale est représentée au niveau départemental par la Plate-Forme Départementale de Réduction des Risques de catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique. Elle est présidée par le Préfet de Département. Son Secrétariat Permanent est assuré par le Point Focal Départemental Réduction des Risques de Catastrophe. Ce Secrétariat Permanent exerce les mêmes attributions que l'ANPC à l'échelon départemental et exécute les directives du Secrétariat Permanent de la Plate-Forme Nationale.

Les chefs de Secrétariats Permanents des Plateformes Départementales de Réduction de Risque de catastrophe sont nommés par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique sur proposition des Préfets des départements.

➤ **Niveau communal**

La Plate-Forme Communale de Réduction des Risques de catastrophe est présidée par le Maire de la Commune. Le Maire devra prendre un arrêté communal pour formaliser la Plate-Forme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe. La contexture cette Plate-Forme est identique à celle de la Plate-Forme Nationale.

Les chefs de Secrétariats Permanents des Plate-Formes Communales de Réduction de Risques de catastrophe sont désignés par décision du Préfet sur proposition du Maire de la Commune.

Les Associations, Organisations Non Gouvernementales et à vocation humanitaire intervenant dans les opérations de réduction des risques de catastrophe sont placées sous l'Autorité de la Plateforme Nationale.

b. Particularités du mécanisme

Applicabilité des dispositions permanentes dans les cas suivants :

Cas d'accidents géologique : En situation de crise géologique, l'organisation de la prise en charge incombe au Ministre des Mines, en liaison avec le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Président de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Cas d'accident écologique : En situation écologique, l'organisation de la prise en charge incombe au Ministre du Cadre de Vie, de l'Agriculture de la Pêche et de l'Elevage en liaison avec le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Président de la Plateforme

Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Cas d'accident aérien et dans ce cas seulement l'autorité responsable de la conduite des opérations de recherches et de sauvetage dans le cadre de la mise en œuvre du Plan SAR (Plan de Recherche et de Sauvetage d'aéronefs en détresse), est le commandement air qui dispose de moyens de sauvetage spécialisés et permanents. En cas d'accident aérien sur le territoire de la commune, le Maire informe le Préfet qui rendra compte aux hautes autorités pour dispositions urgentes à prendre.

Cas de conflits armés : En temps de guerre, l'organisation des secours incombe au Ministre chargé de la Défense en liaison avec le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Président de la Plate-Forme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Cas d'épidémie : En situation d'épidémie, l'organisation de la prise en charge incombe au Ministre de la Santé, en liaison avec le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Président de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation aux Changements Climatiques.

Cas de sinistre dans un établissement à haut risque ou ouvert au public : En cas de sinistre dans un établissement à haut risque ou ouvert au public, les Responsables doivent déclencher leur Plan Interne. Le recours à l'activation du Plan ORSEC sera au besoin.

C. Services communs

1. Mobilisation de Ressources

Tableau 9 : Intervention requise pour la mobilisation des ressources

Type de scénario	Intervention Requise	Qui ?
Scénario 1 - 2 - 3	Le plan de contingence (vulgarisé et simulé)	La mairie, le maire, Plateforme Communale, plateforme locale
	Vulgariser l'arrêté de création des plateformes communale et locale	Point focal, mairie
	Tenir régulièrement les sessions des plateformes communale et locale	PFCRRC-ACC, le Maire
	Renforcer les capacités des membres de la plate-forme	Maire, Partenaires
	Former les différents acteurs concernés à la mobilisation des ressources	Comité PFCRRC-ACC, ONG, PTF, DSF, DDLPE
	Adopter une procédure spéciale de déblocage des fonds nécessaires à la gestion des catastrophes	Maire, RP, DSF, Conseil Communal
	Inscrire une ligne budgétaire conséquente dans le budget annuel de la commune pour la prévention et la gestion des catastrophes	CC, Maire, DSF, RP
	Inscrire la prévention et la réduction des risques de catastrophes comme une priorité dans le plan annuel	CC, Maire, DDLPE
	Faire un plaidoyer auprès des cadres, des ONG et les opérateurs économiques de la commune pour la mise en place d'un comité de suivi de la gestion des catastrophes	Point focal/Plateforme, CC, Maire
	Faire un plaidoyer auprès des cadres, des ONG et les opérateurs économiques de la commune pour la mobilisation des ressources	Point focal/Plateforme, CC, Maire
Faire un plaidoyer auprès des partenaires internationaux afin de solliciter des fonds pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes	Point focal/Plateforme, CC, Maire	

2. Logistique

Tableau 10 : Intervention requise dans le secteur de la logistique

Type de scénario	Services communs	Intervention Requise	Qui ?
Scénario 1 -2 - 3	Eau Potable	<ul style="list-style-type: none"> - Transport par camions citernes et par tête de l'eau - Stockage et distribution de l'eau potable - Fourniture de fûts, bladers et cuves - Installation et/ou réhabilitation des points d'eau si possible (Forage) - Traitement des points d'eau - Fourniture des articles non alimentaires (jerrycans, seaux à couvercle, Gobelets, bassines, savon, etc.) - Sensibilisation sur l'hygiène 	Service eau, Croix Rouge, Caritas, SONEB, plateforme, Secteur privé, UNICEF, Service d'hygiène, Gendarmerie, GNSP
	Abris	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture des tentes et plastic sheeting - Transport et Montage des tentes - Mise en état des centres d'accueil existants 	UNHCR, Croix Rouge, Caritas, ANPC, Scouts, plateforme, CST, Force de Sécurité Publique, plan Bénin,
	Kit de survie (moustiquaires, vêtements, vivres, couvertures, nattes, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture, transport et distribution 	ANPC, UNHCR, Croix Rouge, PAM, CARITAS, PFCRRC-ACC, ANPC, Mairie, SCDA, Centres de Santé, Centre de Promotion Sociale, Secteur privé, Africare, PNL, BUPDOS-USAID
	Kit hygiénique et préservatifs	Fourniture, transport et distribution	PCRRC-ACC, UNFPA, Centre de Promotion Sociale, Centres de Santé, ONGs (CERADIS, Kayakrad, CEBEDES, PROMUSAF, Vies Sauvées) corps des volontaires de Lokossa, Croix Rouge, ONUSIDA
	Soins	Prise en charge	Centres de Santé, Croix Rouge, ONGs,
	Moyens de communication	Mise à disposition des acteurs d'intervention (radios HF/VHF, mobiles, cartes de recharges, connexion internet)	Brigade, Mairie, OPT, ONG, maisons GSM.
	Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Construction et entretien des latrines Gestion des déchets Sensibilisation Drainage, pompage Installation de poubelles et d'urinoirs. 	Mairie, PFCRRC-ACC, DNSP, ONGs

3. Communication

Tableau 11 : Intervention requise dans le secteur de la communication

Type de scénario	Services communs	Intervention Requise	Qui ?
Scénario 1 -2 - 3	Actualisation du plan de communication (Identifier les différents canaux de communication)	Valider/adopter le plan budgétisé	Chargé de Communication de la mairie
	Mobilisation de ressources pour la communication	Inscrire le coût du volet communication/média dans le budget	Chargé de communication, DSF, DDLPE
	Organisation/Participation aux réunions périodiques	Assister à toutes les réunions	Mairie, CCPC, Plateforme communale, ONG, partenaires, médias
	Partage et diffusion des rapports des différents acteurs	Faire circuler l'information à tous les niveaux à l'interne	Chargé de communication de la Mairie
	Compilation/consolidation des rapports sectoriels	Réaliser des Sitreps (rapport quotidien d'information) réguliers pour faire le point de la situation en direction des partenaires, susciter leur intervention, leur donner de la	Chargé de communication de la Mairie

Type de scénario	Services communs	Intervention Requise	Qui ?
		visibilité.	
	Relation avec les médias	Identifier un porte-parole Rédiger des communiqués de presse Organiser des points de presse Organiser des visites sur le terrain	Chargé de communication
	Information au public	Réaliser des Sitreps (rapports de l'état de la situation) et des communiqués de presse pour faire régulièrement le point de la situation pour éviter les rumeurs et faire le point de l'appui de la communauté internationale	Plateforme communale, chargé de communication

4. Gestion de l'information

En situation de crise toute nature confondue, une des démarches stratégiques à adopter est la gestion de l'information. Cette gestion de l'information impose à tous les acteurs (gestionnaires, victimes) plusieurs actions. Il s'agit :

- de la collecte de l'information ;
- du traitement des données recueillies ;
- du contact avec les médias ;
- de la vulgarisation des informations brutes déjà traitées ;
- de la préparation des appels à la solidarité locale ou nationale ;
- du suivi de l'information au niveau de tous les acteurs concernés.

➤ Collecte de l'information

Dans le cas d'un sinistre, la nature de l'information à collecter dépend des facteurs déclencheurs et aggravants. La première démarche est de rassembler, analyser et diffuser les informations concernant la situation d'urgence. La cellule responsable de la gestion de l'information doit communiquer des informations générales et sur leurs conséquences humanitaires, les interventions, les réalisations, les obstacles, les lacunes, les doubles emplois et les besoins non satisfaits. Les informations à collecter concernent :

- ✓ **les données météorologiques brutes ou relatives** capables de renseigner sur les prévisions hebdomadaires. Elles sont à recueillir auprès du service de la Météorologie de la commune et de la DDAEP ;
- ✓ **les données démographiques** : population totale, densité de population, population par tranche d'âge, par sexe, nombre de ménages répartis par catégorie socio professionnelle et d'autres indicateurs démographiques. Les services communaux notamment le service des affaires générales, le service de l'information, de la communication, des archives et documentation, le service de la planification et du développement local peuvent renseigner sur ces différentes données. Sur les lieux du sinistre, il faut collecter les données suivantes: nombre de personnes et/ou de ménages sinistrés, nombre de sans abris, nombre de femmes enceintes, de nourrices sinistrées. Parmi les personnes sinistrées, obtenir le nombre d'enfants de moins de 5 ans par sexe, de jeunes de 6 à 14 ans et par sexe et adolescents de 14 à 29 et par sexe. A partir de cette information, la Direction du Développement Local (DDLPE) devrait tenir en archives les renseignements ci-dessus pour toutes les crises à survenir ;

- ✓ **les infrastructures socio-communautaires:** l'inventaire exhaustif et précis des infrastructures socio communautaires des milieux sinistrés doit être fait en mettant surtout l'accent sur les dégâts subis par les bâtiments touchés. Cet inventaire doit mentionner à travers un commentaire les infrastructures endommagées et quelques préjudices que pourraient causer les dégâts enregistrés sur l'économie, la santé, les loisirs, et autres éléments dans le milieu. Les données à recueillir concernent : les écoles, les centres de santé, les centres d'accueil, les marchés, ou centres commerciaux, les lieux saints, les centres de loisirs, les centres administratifs, financiers, bancaires, les lieux de défense territoriale, les centres névralgiques des activités économiques, les entrepôts de stock, les officines, centres de secours etc. Ces données doivent être fournies par le Maire à travers le Service Technique, les chefs d'arrondissement, les chefs de quartier ou de village ou toute autre personne de la cellule de gestion de crise ou de la cellule de coordination ;

- ✓ **les données sanitaires :** la collecte des informations et statistiques sanitaires renseigne sur la situation sanitaire engendrée par la crise, bien entendu, ces données devant être comparée avec celles d'avant la crise afin d'apprécier si la situation sanitaire est alarmante ou non pour la prise de décision. Cette collecte d'informations permet également de connaître la nature des médicaments et consommables médicaux et kits sanitaires hygiéniques nécessaires, et de les quantifier. Ces données ont rapport au nombre de naissance, à la qualité des plateaux techniques initiaux, au personnel sanitaire, aux moyens d'intervention du personnel de santé. Ces données peuvent être recueillies auprès du médecin chef de la commune et du Médecin Coordonnateur de zone ;

- ✓ **les données sur l'éducation :** elles renseignent sur l'état de la scolarisation, du site, et sous-tendent l'urgence d'une éventuelle réhabilitation des centres d'éducation endommagés ;

- ✓ **les statistiques agricoles :** la collecte de ces statistiques doit faire un état des lieux de la situation agricole dans la commune et des zones sinistrées pour prévoir dans la mesure du possible, les quantités de vivres à acheminer dans les milieux sinistrés en cas d'urgence. Ces données concernent les superficies emblavées, les différentes spéculations endommagées, les tonnages de rendement et de production. Elles sont à recueillir auprès des Cellules Communales ATDA. Par ailleurs, la nécessité de collecter les données suivantes s'impose au regard de la nature de l'assistance à déployer. Les données sont relatives aux habitudes alimentaires (produits consommés dans le milieu) ;

- ✓ **le tableau synoptique des interventions** relatives à la plateforme sécuritaire est aussi à confectionner. Les données concernent le nombre de garnisons, de commissariat de police,, la capacité d'intervention en homme et en matériel léger ou lourd à déployer selon les circonstances. Les structures capables de fournir ces informations sont le Poste de commissariat de Police et les sapeurs-pompiers. Les statistiques relatives aux zones affectées, au nombre de victimes, à la crise ou au sinistre, aux décisions, dispositions prises et aux actions menées sont à recueillir auprès du Comité Communal de Gestion de Crises et Catastrophes (CCGCC).

La nature et la quantité des besoins prioritaires relèvent de la responsabilité de la PFCRRC, du CCGCC, des ONG, des partenaires techniques et financiers, les ONGs humanitaires internationales, locales et de la Croix Rouge.

➤ **Rôle de la Coordination et le traitement de l'information**

La coordination est essentielle à toutes les phases (avant, pendant et après) de la gestion d'une crise ou catastrophe. Elle l'est davantage à partir du déclenchement de l'alerte. La coordination, en même temps qu'elle permet de bien organiser la veille, elle assure une gestion efficace de la réponse à l'urgence et sert à la transmission de la bonne information en temps réel aussi bien aux populations affectées, aux partenaires ainsi qu'aux acteurs humanitaires intervenant. Pour ainsi dire, l'ensemble des données collectées sont centralisées par la coordination de la plateforme communale créée par arrêté de l'autorité communale. Les statistiques brutes recueillies sont traitées et transformées en indicateurs qui à leur tour sont analysés de façon systématique afin de renseigner les équipes, la communauté nationale et internationale sur : (i) l'état du sinistre, (ii) la pression qu'elle exerce sur l'environnement, (iii) la réponse apportée par les acteurs de la commune de Lokossa ou toute autre structure d'intervention pour mitiger ou gérer la crise.

En somme, l'information qualitative ou quantitative devient alors un important outil d'aide à la décision pour évaluer les coûts des retombées du sinistre et rechercher des financements.

➤ **Contact avec les médias**

La coordination en rapport avec le CCGCC sont chargés dans la gestion de l'information, d'élaborer un plan de communication conjoncturel destiné à des cibles bien précises. Le contact doit être établi systématiquement avec la radio nationale et radio Mono la voix de Lokossa ou toute autre radio (qui couvre entièrement la commune de Lokossa). Les informations à communiquer à la presse toute nature confondue, doivent être vérifiées et validées par le Plateforme communale. C'est dire que tout le monde doit être au même niveau d'information.

➤ **La préparation des appels à la solidarité locale ou nationale**

L'appel doit être lancé au moment où les moyens requis par la gestion du sinistre dépassent les capacités de la commune. La préparation des appels doit intervenir après une évaluation rapide de la situation étayée par des statistiques et des cartes de situation déjà conçues par l'IGN sur le terrain à partir des données fournies par les autorités locales et les clusters. Cette évaluation doit être chiffrée et objective afin d'obtenir la confiance des partenaires techniques et financiers. Lorsque toutes les conditions détaillées citées plus haut sont remplies et respectées, l'appel peut être lancé par les hautes autorités sur la base des différentes évaluations et sitreps.

➤ **Le suivi de l'information au niveau de tous les acteurs concernés**

L'information doit être suivie et vérifiée. Pour ce faire, des visites de terrains appuyées des médias et de rapports de situation quotidienne sont indispensables.

➤ **Tableau synoptique de la gestion d'information**

Tableau 12: Tableau synoptique de la gestion d'information

Type de scénario	Quelle information	Par qui ?	Pour qui ?
Scénari o 1 -2- 3	Les prévisions météo	Service de la météo, DDAEP	MAEP, ASECNA, Plateforme communale, Autorités locales, Population
		IGN, INSAE, PUGEMU,	Plateforme communale, Autorités

Type de scénario	Quelle information	Par qui ?	Pour qui ?
	Les zones à risque	Service Affaires Domaniales et Environnementales de la Mairie, Commission Affaires Domaniales et environnementales, DDPD	locales, Population, préfet Mono, Cadre de Vie, CCPC
	Données démographiques (population par tranche d'âge, sexe, nombre de ménages etc.)	Services des Affaires Générale et Administration de la Mairie, INSAE, DDPD	Mairie, CCPC
	Recensement/actualisation des infrastructures sociocommunautaires (écoles, centres de santé, centres d'accueil, marchés, routes et pistes, églises, mosquées, maison de jeunes, cartographie détaillée des zones, etc.)	SG, DSF, plateforme locale, les CA, les CV et CQ	Plateforme communale, CCPC, Mairie
	Indicateurs sanitaires (nombre de naissance, personnel sanitaire, plateau technique, etc.)	Maire, Médecin Chef, DDPD	Plateforme communale, CCPC, Mairie, Préfet M, Ministères sectoriels
	Les statistiques scolaires	CRP, DDESFTP	Plateforme communale, CCPC, Mairie
	Les statistiques agricoles (superficies emblavées, les spéculations et leur rendement, etc.)	Cellule Communale ATDA, DDAEP	Plateforme communale, CCPC, Mairie
Scénario 1 -2-3	Les habitudes alimentaires (les principaux produits consommés dans le milieu)	, DANA, Cellule Communale ATDA,	Plateforme communale, CCPC, Mairie
	Le nombre de dépôts/magasins de stockage de vivres, les stocks disponibles	, Cellule Communale ATDA, DDAEP, CPS, Plan Bénin	Plateforme communale, CCPC, Mairie
	Nombre de garnison, commissariat	Commissaire, DDRP-M ,	Plateforme communale, CCPC, Mairie
	Alerte	Populations, Plateforme communale, CROIX ROUGE, ONG, CARITAS, Autorités à divers niveaux, la presse, SDE	Plateforme communale, CC
	Zones affectées	Populations, Plateforme communale, Autorités locales, Croix Rouge, CARITAS, INSAE, ONG, SDE	Plateforme communale, Autorités locales
	Nombre de personnes affectées	Populations, Plateforme communale, Autorités locales, Croix Rouge, CARITAS, INSAE, ONG, SDE	Plateforme communale, Autorités locales
	La portée des dégâts (décès, blessés, disparus, infrastructures socio-communautaires affectées, cultures endommagées, etc.)	Populations, Autorités locales, Croix Rouge, CARITAS, ONG, SDE	Plateforme communale, Autorités locales
	Dispositions prises, actions menées (santé, éducation, agriculture, Eau, Hygiène et Assainissement, communication...etc.)	Médecin Chef, Populations, Autorités locales, CROIX ROUGE, CARITAS, ONG, Plateforme communale, SDE	Population
	Besoins prioritaires	Plateforme communale, Autorités locales, CROIX ROUGE, CARITAS, ONG, SDE	Population

➤ Sûreté et Sécurité des populations et des acteurs humanitaires

Tableau 13: Interventions requises dans le secteur « Sûreté et Sécurité » des populations

Type de scénario	Implication pour la sécurité du personnel	Intervention Requise
Scénario 1 – 2 - 3	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme communale • CCPC • Police • Sapeurs-Pompiers • Brigade civile de sécurité • Scouts • Autorités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sécuriser des lieux ✓ Réguler la circulation ✓ Maintenir l'ordre ✓ Préserver les biens ✓ Mener des enquêtes administratives et judiciaires ✓ Identifier et évacuer les cadavres ✓ Rassembler les informations recueillies sur la catastrophe, son évolution et sur l'état d'esprit des victimes et des sauveteurs ✓ Tenir à jour les tableaux permettant aux autorités de connaître à chaque instant l'avancement des opérations de secours, les formations sanitaires et le nombre de lits disponibles pour recevoir les blessés et les autres malades ✓ Fournir des cartes et des plans de situation ainsi que les éléments d'informations utiles aux autres bureaux, aux services spécialisés et aux services Information et Relations avec le public
	<ul style="list-style-type: none"> • Centres de santé • Assistance sociale • Croix Rouge 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soins médicaux ✓ Transfert des malades et blessés ✓ Soutien psychologique aux personnes affectées
	<ul style="list-style-type: none"> • Maire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordination
	<ul style="list-style-type: none"> • Populations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appuyer les acteurs en matière de sécurité des biens, des personnes affectées au sein de la communauté et sur les lieux de regroupement

D. Plan de réponse immédiate

1. Matrice de réaction rapide

Tableau 14: Matrice d'intervention rapide

Premières 24 h		
No	Activités	Par qui ?
1.	Evaluation rapide par la PFCRRC-ACC	Maire, Plateforme communale ; Autorités locales, ONGs, Partenaires, Croix Rouge, CARITAS, Services déconcentrés (Equipe pluridisciplinaire)
2.	Alerte et dispositif d'alerte précoce	Maire, Plateforme communale, Service Hydraulique, DDAEP, CCATDA, Population locale
3.	Préparation, organisation, prise en charge des malades	PFCRRC-ACC, Centres de Santé, Croix Rouge, ONGs, CARITAS, CPS, CA, Point Focal-RRC
4.	Apporter l'assistance (abris provisoires, repas chauds)	PFCRRC-ACC, Croix rouge, ONGs, CARITAS, Centre de promotion sociale, DST, Force de sécurité publique, Partenaires, Point Focal-RRC
5.	Identifier les groupes vulnérables	Acteurs de santé, CPS, Partenaires, ONGs, Croix Rouge, CARITAS, CV/CQ, CA et Conseil communal
6.	Faire un rapport d'évaluation rapide (de 24 h à 72 h)	Equipe d'évaluation Partenaires exerçant dans la commune
Premières 48 h		
7.	Activer les clusters (Santé, éducation, sécurité, alimentation, coordination, eau-assainissement et hygiène, protection, logistique, communication, abris, etc.)	Plateforme communale, Croix Rouge, CARITAS, la plateforme des ONGs pour le Développement Local (PFODeL), Partenaires, Autorités locales, SDE, OSC
8.	Donner des conseils nutritionnels aux groupes vulnérables	Médecin Chef, Centre de Promotion Sociale, Assistant d'hygiène, Partenaires, Cellule Communale ATDA., élus locaux
9.	Assurer le suivi épidémiologique des affections prioritaires	Médecin-chef et personnel de la santé de la localité, Partenaires, Croix Rouge, Cellule Communale ATDA,

Premières 24 h		
No	Activités	Par qui ?
10.	Poursuivre l'effort d'information à l'endroit des populations et de la communauté internationale, rédiger les sitreps (rapports de situation)	Plateforme communale, Cellule Communale ATDA,, chargé de communication, partenaires, Presse locale
11.	Mettre en place les activités en fonction des clusters et assurer les distributions	Plateforme communale, Cellule Communale ATDA,, Autorités locales (Coordination)
12.	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, partenaires et comité technique
Premières 2 semaines		
13.	Distribuer les MILD, préservatifs, kits hygiéniques	Plateforme communale, Cellule Communale ATDA,, Autorités locales, Croix Rouge, CARITAS, Partenaires, Centre de santé, chargé de communication, SNU et ONGs internationales et locales
14.	Sensibiliser les populations affectées par rapport aux bonnes pratiques de santé et de nutrition Procéder à la distribution de vivres aux personnes déplacées à partir de stock tampon de la Mairie	Mairie et Conseil Communal, Centres de santé, centre de promotion sociale C/Com, Médias, ONG, Croix Rouge, CARITAS, Plan Bénin
15.	Apporter une assistance psychologique aux personnes affectées	CPS, Maire, Plateforme communale, ONGs, Croix rouge, CARITAS, Plan Bénin, Ministère des Affaires sociales
16.	Suivi évaluation	Maire, Plateforme communale, ONG, partenaires, Croix rouge, chargé de communication, Comité Technique de suivi-évaluation de la PFCRRC-ACC

2. Groupes thématiques

a. Groupe « Coordination »

Tableau 15 : Groupe thématique « Coordination »

	Structure	Fonction dans le Groupe	
HOUNKPE HOUENOU A. Gervais	Mairie	Coordination des activités	95 56 51 77 / 96 07 44 55
GANGBEDJI Norbert	Premier Adjoint au Maire	Assiste le Maire et le remplace en son absence	66 50 79 49 / 95 05 18 75
DADEGNON Alice	SG Mairie	Idem	94 25 94 14

a. Groupe « Communication et Médias »

Tableau 16: Groupe thématique « Communication et Médias »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
ASSOGBA Vidal	D/DLPE Mairie	Collecte et gestion des informations sous l'autorité de la « coordination »	64 41 81 56 / 66 88 20 72
SOTOHOU I. Jules	C/COM Mairie	Idem	97 60 60 03 / 94 32 24 17

b. Groupe « Alimentation »

Tableau 17: Groupe thématique « Alimentation »

Noms et prénoms	Structure	Fonction dans le Groupe	Contact téléphonique
RADJI Laïssi	Mairie (Commission Agriculture)	Président	97 26 70 70
SOGBOSSI O. Sosthène	CCATDA	Gestion du stock alimentaire	61 72 08 12
AHOUANDJOGBE	R/Eau et Forêt	Idem	96 63 97 61

Pascal			
MONTCHO Job O. A.	CARITAS		97 28 77 35
TOGNAHOU Rodrigue	CROIX ROUGE		94 31 48 28

c. Groupe «Eau, Hygiène Assainissement»

Tableau 18 : Groupe thématique « Eau, Hygiène et Assainissement »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
ZONOU Natanaël	Mairie, Chef Division Eau, Hygiène et Assainissement de Base)	Approvisionnement en eau dans la commune	96 19 91 16
HOUEHOU Angélique	Assistante Hygiène et Assainissement / Zone Sanitaire Lokossa-Athiémé	Chargé de l'hygiène et de l'assainissement dans la commune	97 06 95 25
	Chef Secteur de l'Agence SONEB	Chargé de l'alimentation des sites en eau potable	

d. Groupe « Santé et nutrition »

Tableau 19 : Groupe thématique « Santé et Nutrition »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
Dr. TOUDONOU Serge	Zone Sanitaire Lokossa-Athiémé	Médecin Chef, Chargé d'assurer la santé	97 87 68 83 / 95 81 18 41
DANSOU Mathieu	Centre de Promotion Sociale	Chargé d'assurer la nutrition et la supervision des distributions	96 13 53 24

e. Groupe « Education »

Tableau 20: Groupe thématique « Education »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
GARBA Rabiou	Mairie (Commission éducation, formation professionnelle et entrepreneuriat)	Président	97 06 52 21
ADIGLA Olou Alexandre	CRP	Assurer l'éducation effective des enfants en situation d'urgence	97 33 47 50
KEMAHOU Brice	Président de la commission des affaires sociales	Idem	95 69 95 63
	DDESFP...	Idem	

f. Groupe «Sécurité et Protection»

Tableau 21 : Groupe thématique « Sécurité et Protection »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
CAKPO Alban	Commissariat Police Républicaine Ouédèmè-Adja	Assurer la sécurité et la protection des sinistrés sur les sites	90 34 81 13
LOKPO Patrick	Commissariat Police Lokossa	Idem	97 04 70 57
DANSOU Mathieu	Centre de Promotion Sociale	Chargé d'assurer la protection des enfants	96 13 53 24

g. Groupe «Abris et non vivres»

Tableau 22 : Groupe thématique « Abris et non vivres »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
AMOUZOUN Vivien	D/ST Mairie	Identification des abris Ouverture et réparation des voies	95 68 73 73 / 97 82 31 19
FANOU Justin	Comité local Croix Rouge	Identification et construction des abris Distribution des non vivres	95 81 33 25
GBEDANDE Sabine	D/SAPP	Identification des abris Distribution des non vivres	97 22 79 42 / 94 63 67 23

h. Groupe « Logistique et Transport »

Tableau 23: Groupe thématique « Logistique et Transport »

Nom et prénoms	Structure	Fonction dans le Cluster	Contact téléphonique
SONOU Antoine	Receveur Percepteur de Lokossa	Assurer la logistique et le transport pour la gestion des crises	96 58 84 24 / 63 25 25 69
AMOUSSOU Jacques	DSF	Idem	97 42 54 06 / 95 72 32 30
SOSSOU Clarisse	Mairie (Commission Affaires économiques et financières)	Présidente	97 67 43 03
KINNINKPO Léopold	Chef Parc Mairie	Idem	95 81 88 98

E. Alimentation

1. Objectifs

Assurer les besoins alimentaires des populations affectées en qualité et en quantité.

De façon spécifique, il s'agit de :

- évaluer les besoins alimentaires des populations affectées
- approvisionner les populations affectées en denrées alimentaires nécessaires

2. Présupposés pour la Planification

- **Effectif probable sinistrés** : 19753 personnes, soit 5272 ménages
- **Points de Stockage**
 - COOP (Lokossa)
 - PAM (Lokossa)
- **Stocks disponibles** : à évaluer
- **Disponibilité ressources financières** : prévues au budget communal ;
- **Ressources financières mobilisables** : PTF
- **Moyens logistiques disponibles**

- En situation d'urgences liées aux catastrophes, la mairie peut réquisitionner les véhicules des services déconcentrés de la commune dont le point se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 24 : Point des moyens de transport disponibles pouvant être réquisitionnés en cas d'urgence

Structures	Types de véhicules	Nombre	Etat	
			Bon	Mauvais
Mairie	Camion benne	01		
	Pick-up	01	non	x
	4x4	01		
	Autres véhicules	0		
	Tricycles (ONG et Gpt Partenaires avec Mairie)	09		
	Barque motorisée	00		
	Pirogue ()	00		
ATDA	4x4	01		
Zone Sanitaire	4x4	01		
Commissariat	Pick-up	04		
CD Sapeur P	Pick-up + VSAV + PS	03	Pick-up +VSAV PS	
Caritas	Toyota Bachée	01		
CSC	Ambulance	01		
ONG PFODEL	4x4	00		
ENABEL	4x4	01		
Total		24	23	01

VSAV = Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes, PS= Premier Secours

3. Rations Alimentaires et Besoins en Alimentation

➤ Ration complète individuelle de 2400 kcal/jour

Céréales : 450g/personne/jour

Légumineuses : 50g/ personne/jour

Huile : 20 g/ personne/jour

Sel : 5 g/personne/jour

➤ Besoins alimentaires totaux

Tableau 25: Point des besoins alimentaires totaux en cas d'urgence

Denrées d'Aide Alimentaire	Nombre des Bénéficiaires	Nombre de ménages bénéficiaires	Rations pour les 15 jours suivants (tonnes)	Rations pour les 75 jours suivants (tonnes)	Total (tonnes)
Céréales	19 753	5 272	133 333	666 664	799 997
Légumineuses			14 815	74 074	88 889
Huile			5 926	29 630	35 555
Sel			1 481	7 407	8 889

NB : Taille d'un ménage = 5 personnes

Tableau 26: Activités à entreprendre avant l'urgence

N°	Activités	Par qui ? (Mettez les noms, contacts des différents présumés points focaux ou structures)	Quand ?
1.	Evaluation initiale des besoins des populations des zones à risque	Maire, Plateforme communale, Boutique témoin /ATDA (Le CC veille à l'approvisionnement de la boutique témoin),	2 mois avant les Inondations (juin, juillet)

N°	Activités	Par qui ? (Mettez les noms, contacts des différents présumés points focaux ou structures)	Quand ?
		ONG humanitaires (CROIX ROUGE, CARITAS)	
2.	Constitution du stock de 1 ^{ère} intervention	Maire, Plateforme communale, CCATDA ONG, autres partenaires	Au plus tard fin juillet
3.	Mettre en place un système d'alerte (situation hydrologique)	Maire, Autorités locales, Plateforme communale, CCATDA	Permanent
4.	Pré positionnement (Disponibilité effective)	Maire, Plateforme communale Boutique témoin /ATDA, ONG Partenaires	Au plus tard fin juillet
5.	Bilan général, suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, partenaires	Juillet

Tableau 27 : Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Activités	Par qui ? (Mettez les noms, contacts des différents présumés points focaux)	Quand* ?
1.	Evaluation du nombre des bénéficiaires par catégorie	Maire, ATDA, Croix Rouge, CARITAS, ONG, Partenaires, CPS	1 ^{ère} 24 heures
2.	Distribution de repas chauds	Maire, Caritas, CROIX ROUGE, Centre de promotion sociale	24 h
3.	Identification des points de distribution	Maire, ONG, Partenaires, Centre de promotion sociale	24 – 48 heures
4.	Mise en place des vivres	Maire, ONG, Partenaires Centre de promotion sociale	24 heures
5.	Distribution des vivres	Maire, , CROIX ROUGE, Caritas, Partenaires, ONG, Centre de Promotion Social	24 heures
6.	Bilan général, suivi-évaluation	Maire, , CROIX ROUGE, Caritas, Partenaires, ONG, Centre de Promotion Social	Après 72 heures au plus tard

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 28 : Activités à entreprendre après l'urgence

N°	Activités	Par qui ? (Mettez les noms, contacts des différents présumés points focaux)	Quand* ?
1.	Evaluation de l'intervention	MAIRE, ATDA, ONG, partenaires, CPS	A la fin des opérations
2.	Evaluation des besoins complémentaires	MAIRE, Croix Rouge, CARITAS, ONG, partenaires	A la fin des opérations
3.	Réhabilitation (Constitution de réservoir d'eau pour les cultures de contre saison et promotion des AGR etc.)	MAIRE, CPS, Croix Rouge, CARITAS, ONG, partenaires, ATDA, CC, Institutions de micro finance	Depuis le début de l'urgence
4.	Réhabiliter les pistes à travers le développement des activités HIMO et de vivres contre travail	MAIRE, , PAM, CPS, Croix Rouge, CARITAS, ONG, partenaires, ATDA	Dès la fin de l'urgence
5.	Bilan général, suivi-évaluation	MAIRE, ATDA, ONG, partenaires, CPS	A la fin des opérations

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Personnel :

- COORDONNATEUR COMMUNAL : **Maire**
- COORDONNATEUR-ADJOINT : **CCATDA**
-

F. EAU ET ASSAINISSEMENT

1. Objectifs

Assurer l'eau potable et assainir le cadre de vie des populations sinistrées.

Spécifiquement, il faut :

- ✓ Approvisionner en eau potable les sites (Camions citernes, traitement sur place de l'eau des mares et des rivières)
- ✓ Promouvoir l'hygiène et l'assainissement de base (kits d'hygiène, etc.)
- ✓ Assainir le milieu de vie (construction de latrines sexo-spécifiques, gestion des déchets, drainage et pompage des eaux)

2. Présupposés pour la Planification

Prévoir la logistique nécessaire : Camions citernes, matériel de construction, matériel d'exhaure, Kits d'analyse et de traitement d'eau, poubelles, bacs à ordures, produits de désinfection, savons, seaux, bidons d'eau, affiches de sensibilisation, bâches plastiques, plaques de latrines, etc.

3. Normes en matière d'approvisionnement en eau et hygiène et assainissement : Normes Sphère

Tableau 29: Normes en matière d'approvisionnement en eau et hygiène et assainissement

Besoins	Normes	Indicateurs clés
Promotion de l'hygiène	1. Promotion de l'hygiène : conception et mise en œuvre des programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques clés en matière d'hygiène revêtant une importance pour la santé publique sont identifiés. • Les messages et activités de promotion des règles d'hygiène abordent les comportements et les opinions fausses clés et ciblent tous les groupes d'utilisateurs. Les représentants de ces groupes prennent part à la planification, à la formation, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation. • Les utilisateurs assument la responsabilité de la gestion et de l'entretien des installations selon ce qui sera approprié, et les différents groupes y contribuent de manière équitable.
Approvisionnement en eau	1. Approvisionnement en eau: accès et quantité d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation moyenne d'eau pour la consommation, la cuisson des aliments et l'hygiène personnelle dans chaque foyer est d'au moins 15 litres 25 litres par personne et par jour. • La distance maximale séparant tout foyer du point d'eau le plus proche est de 500 mètres. • Le temps passé à faire la queue au point d'eau ne dépasse pas 15 minutes. • Il ne faut pas plus de trois minutes pour remplir un récipient de 20 litres. • Les points d'eau et les systèmes d'approvisionnement en eau sont entretenus de manière à ce que des quantités appropriées d'eau soient disponibles au maximum 12 heures par jour.
	2. Approvisionnement en eau : qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Une enquête sanitaire (bactériologique) indique un faible risque de contamination fécale. • Une enquête physico-chimique pour évaluer les matières dissoutes (nitrites, fluorure, arsenic, etc.) • Il n'y a aucun coliforme fécal par 100 ml au point d'arrivée. • Lorsqu'elle est fournie par le biais de canalisations, ou par tout autre moyen dans les situations de risque ou en présence d'une épidémie diarrhéique, l'eau est traitée au moyen d'un désinfectant de manière à ce qu'il y ait un résidu de chlore libre au niveau du robinet de 0,5 mg par litre et que la turbidité soit inférieure à 5 NTU.
	3. Approvisionnement en eau : installations et matériel pour l'utilisation de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque ménage dispose d'au moins deux récipients propres pour collecter l'eau, de 10 chacun, ainsi que de suffisamment de récipients destinés à l'emmagasinage de l'eau afin qu'il y ait toujours de l'eau au sein du foyer. • Les récipients de collecte et d'emmagasinage de l'eau sont dotés de goulots étroits et/ou de couvercles, ou d'autres moyens sûrs d'emmagasinage, de tirage et de manutention, et leur utilisation est démontrée. • Il y a au moins 250 g de savon disponible par personne et par mois pour assurer l'hygiène personnelle. • Lorsque des installations communes pour le bain sont nécessaires, il y a suffisamment de cabines disponibles, séparées pour les hommes et les femmes, et elles sont employées de façon appropriée et équitable. • Lorsque des installations communes pour la lessive sont nécessaires, il y a au moins un lavoir pour 100 personnes, et des zones privées où les femmes peuvent laver et faire sécher leurs sous-vêtements et serviettes hygiéniques en tissu.

Besoins	Normes	Indicateurs clés
Elimination des excréta	1. Elimination des excréta : accès aux toilettes et nombre de toilettes	<ul style="list-style-type: none"> Un maximum de personnes se sert de chaque latrine. L'utilisation des toilettes est organisée par ménage (ou groupe de ménages) et/ou séparée pour les hommes et les femmes. Des toilettes séparées pour les femmes et les hommes sont disponibles dans les lieux publics (marchés, centres de distribution, centres de santé, etc.). Les toilettes communes ou publiques sont nettoyées et entretenues de façon à ce qu'elles soient utilisées par tous les usagers prévus. Les toilettes se situent à 50 mètres, au plus, des habitations. - Les toilettes sont utilisées de la façon la plus hygiénique possible, et les fèces des enfants sont éliminées immédiatement et de manière hygiénique.
	2. Elimination des excréta : conception, construction et utilisation des toilettes	<ul style="list-style-type: none"> Les usagers (en particulier les femmes) ont été consultés et approuvent l'emplacement et la conception des toilettes Les latrines à fosse et les puits perdus (pour la plupart des sols) se situent à au moins 30 mètres de toute source de la nappe phréatique et le fond des latrines est à au moins 1,5 mètres au-dessus du niveau hydrostatique. Les boues drainées ou débordant des systèmes de défécation ne doivent pas s'écouler dans la direction d'une source d'eau de surface ni d'une source (souterraine) peu profonde. Les personnes se lavent les mains après la défécation et avant de manger et de préparer des aliments.
Gestion des déchets solides	1. Gestion des déchets solides : enlèvement et élimination	<ul style="list-style-type: none"> Les membres de la population affectée participent à la conception et à la mise en œuvre du programme de gestion des déchets solides. Les ordures ménagères sont placées dans des conteneurs, tous les jours, pour être enlevées régulièrement, brûlées ou enfouies dans une fosse à ordures désignée. Tous les ménages ont accès à un conteneur d'ordures et/ou ne se trouvent pas à plus de 100 mètres d'une fosse à ordures commune. Il y a au moins un conteneur d'ordures de 100 litres pour 10 familles, lorsque les ordures ménagères ne sont pas enfouies sur le site. Les déchets d'origine médicale sont mis de côté et éliminés séparément, et il y a une fosse correctement désignée, construite et exploitée, ou bien un incinérateur muni d'une fosse à cendre profonde, dans les limites de chaque centre de santé. Il y a des fosses à ordures clairement indiquées et bien clôturées, des poubelles ou des zones réservées à cet effet dans les lieux publics, comme les marchés et les zones d'abattage, et un système d'enlèvement régulier est en place. L'élimination finale des déchets solides est effectuée dans des endroits et selon des méthodes permettant d'éviter la création de problèmes sanitaires et environnementaux pour les populations locales et affectées. La police sanitaire existe et s'occupe de la répression de la mauvaise gestion des déchets solides par les ménages
Drainage	1. Drainage : installations de drainage	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas d'eaux usées stagnantes dans les zones proches des habitations et des points d'eau, et les égouts destinés aux eaux pluviales ne sont pas bloqués. Les abris, les sentiers et les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement ne sont ni submergés ni érodés par l'eau. Le drainage au niveau des points d'eau est bien planifié, construit et entretenu. Il s'agit entre autres du drainage des zones réservées à la lessive et à la toilette, ainsi que des points de collecte d'eau. Les eaux usées ne polluent pas les sources de surface ou souterraines et n'entraînent pas non plus une érosion.

4. Besoins en eau, hygiène et assainissement

Tableau30 : Besoins en Eau, hygiène et assainissement

Besoins	Nombre des Bénéficiaires	Rations pour les premiers 15 jours (gr.)	Rations pour les 75 jours suivants (gr.)
		Quantité (litres)	Quantité (litres)
Eau	19753 personnes soit 5272 ménages	431250	2156250
Savon (250 g)		575	2875
Comprimés Aquatabs (1cp/20L)		12938	64688
Traitement de puits avec hypochlorite de calcium		8 fûts de 45 kg	
Réservoirs d'eau (Tank 10 000L)		3	0
Camions citernes 10 000L (voyage)		2	0
Récipients d'emmagasinage d'eau de 20 l		690	0
Gobelets à boire		460	0
Séchoirs		230	0
Lavoirs/bassines		460	0

Besoins	Nombre des Bénéficiaires	Rations pour les premiers 15 jours (gr.)	Rations pour les 75 jours suivants (gr.)
Latrines (3cabines)		20	0
Douches		20	0
Bacs à ordures de 100 l		20	0
Enlèvement et transport des ordures		Une fois le mois	Une fois le mois
Lave-mains		7 dispositifs	0
Entretien Crésyl 1L		230	1150
Eau de javel 1L		230	1150
Brosses à manche		460	0
Balais		0	0
Pelles		230	0
Râteaux		230	0
Gestion des déchets biomédicaux sur les sites		Les déchets médicaux sont mis de côté et éliminés	
Kit d'animation ou boîte à images		39	0
Appareil pulvérisateur manuel		230	0
Mégaphones		2,3	0
Paires de bottes		8	0

Tableau 31 : Activités à entreprendre avant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?		Quand* ?
		Personne responsable	Personnes associées	
1.	Evaluation initiale	Directeur du Développement Local et de le Promotion Economique de la Mairie	Plateforme RRC-ACC, PF/RRC-ACC	Période inter crise
2.	Information Education et Communication sur l'hygiène et l'assainissement de base	Chef Division Eau Hygiène et Assainissement de Base	Plateforme RRC-ACC, PF/RRC-ACC	Période inter crise
3.	Mobilisation des ressources	Maire	Directeur des services financiers de la Mairie, Receveur percepteur de la commune, Receveur auxiliaire des impôts Président de la Commission des Affaires Economiques et Financières du Conseil Communal, R/SONEB, ONG, CPS, ANPC...	1 mois avant
4.	Constitution du stock de sécurité et du supplie (matériels disponibles)	Point Focal réduction des Risques de Catastrophes et d'Adaptation	Plateforme communale, Commissaire de Police, Croix Rouge Locale	4 mois avant
5.	Curage des caniveaux	Service études et travaux de la Mairie	ONG intervenant dans le domaine Eau et Assainissement, ATDA, Service Affaire Foncière et de l'Urbanisme de la Mairie, SPRMP-Mairie	3 mois avant
6.	Réaliser de latrines publiques (construction de latrines à moindre coût) Réaliser des douches après installation des centres d'accueil	Division Hygiène et Assainissement de Base	SHAB, ONG, UNICEF, Service études et travaux de la Mairie, SPRMP-Mairie	Juillet
7.	Bilan Général : suivi –évaluation	Directeur du Développement Local et de le Promotion Economique de la Mairie	Plateforme RRC-ACC	Période inter crise

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 32 : Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?		Quand* ?
		Personne responsable	Personnes associées	
1.	Evaluation des besoins	Directeur du Développement Local et de le Promotion Economique de la Mairie	Point focal, Croix rouge, sapeurs-pompiers Plateforme RRC-ACC (selon le secteur affecté)	Dans les premières 24 h
2.	Traiter les puits	DEHAB	ONG	24 h après
3.	Approvisionnement en eau potable par des camions citernes	Sapeurs-pompiers	SONEB,	24 h après
4.	Mettre à disposition des poubelles et des bacs à ordures Gérer la collecte des ordures et les acheminer sur un site approprié	Division Eau Hygiène et Assainissement de Base (DEHAB)	ONG	24 h après
5.	Installer des postes d'eau autonome avec compteurs Fournir des jerricans pour le stockage de l'eau	DEHAB	R/SONEB, ONG, croix rouge	24 h après
6.	Réaliser de latrines publiques (latrines transportables)	DEHAB	ONG, UNICEF	24 h après
7.	Promouvoir le lavage des mains Sensibiliser la population sur les normes d'hygiène	DEHAB	CPS, ONG, Service de santé	48 h
8.	Distribuer de MIILDA aux sinistrés Distribuer du savon et des comprimés de chlore	Responsable Centre de Santé Communal	ONG, Croix rouge	48 H
9.	Assurer l'entretien du milieu	les sinistrés	DEHAB, ONG, Croix Rouge	72 h
10.	Bilan général : suivi-évaluation	Directeur du Développement Local et de le Promotion Economique de la Mairie	Plateforme RRC-ACC	

*24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 33 : Activités à entreprendre après l'urgence

N°	Activités	Par qui ?		Quand* ?
		Personne responsable	Personnes associées	
1.	Evaluation de l'intervention	Directeur du Développement Local et de le Promotion Economique de la Mairie	Plateforme RRC-ACC	Fin de la phase d'urgence
2.	Réaliser des ouvrages hydrauliques définitifs	DEHAB /Mairie,	ONG partenaires	Fin de la phase d'urgence
3.	Organiser les sinistrés pour le suivi des ouvrages hydrauliques et sanitaires (comité de gestion d'eau, comité d'agents d'hygiène)	DEHAB /Mairie,	ONG,	Fin de la phase d'urgence
4.	Assainir les points d'eau et leurs alentours	DEHAB	Les sinistrés, ONG	Fin de la phase d'urgence
5.	Assurer l'assainissement du milieu et la gestion des déchets	DEHAB /Mairie, ,	ONG, partenaires, les sinistrés	Fin de la phase d'urgence
6.	Promouvoir la construction de latrines familiales et publiques	DEHAB /Mairie,	ONG, et PTF	Fin de la phase d'urgence
7.	Assurer la sensibilisation à l'hygiène	DEHAB	CPS, ONG	Fin de la phase d'urgence
8.	Bilan général ; Suivi-évaluation	Maire	Membres de la plateforme	Fin de la phase d'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

PERSONNEL :

- COORDONATEUR COMMUNAL : **Maire**
- COORDONATEUR-ADJOINT : **Responsable d'hygiène**

G. SANTE ET NUTRITION**1. Objectifs**

Assurer un bon état de santé et de nutrition aux populations affectées

Spécifiquement il faut :

- ✓ Déterminer la structure des populations affectées (nombre, tranches d'âges, sexe) et les problèmes de santé et de nutrition ;
- ✓ Assurer la prise en charge des malades, des blessés et des groupes vulnérables ;
- ✓ Promouvoir les pratiques alimentaires adéquates ;
- ✓ Prévenir les épidémies au sein des populations affectées.

2. Présupposés pour la Planification✓ **Ressources humaines disponibles**

- **Au Centre de Promotion Sociale** : effectif du personnel : 03 assistants sociaux
- **Au niveau de la police républicaine**: effectif du personnel : insuffisant (tout grade confondu)

Tableau 34: Récapitulatif des ressources humaines dans le secteur de la santé

TYPE PERSONNEL	BESOIN TOTAL	DISPONIBLE	A RECHERCHER
Infirmiers	25	21	04
Techniciens de laboratoire	05	03	02
Sage femmes	25	10	15
Aide soignants	50	30	20
Ambulancier	03	02	01
Médecin généraliste	05	02	03

3. Besoins en équipements, médicaments, réactifs et consommables

Tableau 35: Point des besoins en équipements, médicaments, réactifs et consommables

Désignation	Nombre des Bénéficiaires	Besoin total	Stock disponible mobilisable	A RECHERCHER
thermomètres laser		10		10
Moustiquaires MILDA MIILD		5000		5000
Préservatifs		32927		32927
Coartem comprimés (plaquette de 24)		19753		19753
Paracétamol 500 mg		658445		658445
Cotrimoxazole 480 mg		131692		131692
Doxycycline		65855		65855
SRO Orasel zinc		3505		3505
Artéméther injectable 60 mg		300		300
Diazépam injectable		200		200
Métamizole injectable		1000		1000
SG10% 500 cc		1000		1000
SG 5 % 500 cc		1000		1000
Ringer Lactate flacon		1000		1000
Perfuseurs		5000		5000
Cathéter G 20		800		800
Cathéter G24		600	330	600
Cathéter G18		400	0	400
Kits de prélèvement pour covid		20000		20000
Gel hydro alcoolique (flacon de 500ml)		200		200
Masques réutilisables		98765(5 par tête		98765(5 par tête)
Dispositifs de lavage de main		50		50
Test de diagnostic rapide de paludisme TDR		10000	175	10000

Désignation	Nombre des Bénéficiaires	Besoin total	Stock disponible mobilisable	A RECHERCHER
Cotons (rouleaux de 500 g)		400	210	400
Alcool (litres)		100	60	100
Sparadrap		50	01	50
Hypochlorite de Calcium (pot)		20		20
Eau de javel (litres)		500	70	500

Tableau 36: Activités à entreprendre avant l'urgence

	Activités	Par qui ?		Quand* ?
		Personne responsable	Personnes associées	
1.	Evaluation Initiale : Faire l'état des lieux (inventaire des structures de santé, des équipements, médicaments, réactifs, consommables, compétences)	médecin chef	CPS, les PTF, ONG	Tous les 6 mois
2.	Réaliser des stocks de produits non périssables (MILD, Couvertures, kits hygiéniques, préservatifs)	médecin chef	CPS, ONU SIDA, croix rouge.	Un mois à l'avance
3.	Pré-positionnement et recyclage des médicaments d'urgence pour le paludisme, les maladies diarrhéiques et la malnutrition aiguë	médecin chef	Les agents de santé de la commune	Un mois à l'avance
4.	Recenser et recycler le personnel pour la prise en charge des urgences	médecin chef	ONGs partenaires, agents de santé communaux	Deux semaines avant
5.	Définir et rendre disponibles les normes et standard	Centre de santé,	ONGs partenaires	Un mois avant
6.	Identification des messages clés pour CCC	Chef cellule de la communication,	Plateforme communale, centre de santé, média, CPS. Croix rouge.	Un mois avant
7.	Suivi-évaluation	DDLPE	Plateforme communale, ONGs partenaires, agents de santé.	Un mois avant

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 37: Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?		Quand* ?
		Personne responsable	Personnes associées	
1.	Evaluation des besoins	DDLPE	Plateforme communale, agents de santé, ONGs intervenant dans le domaine, croix rouge, CARITAS.	Dans les 1ères 24 h
2.	Identifier des compétences au sein des populations affectées	médecin chef.	Plateforme communale, CPS, croix rouge	Dans les 1ères 24 h
3.	Identifier les groupes vulnérables	Président de la commission des affaires sociales et culturelles du conseil communal	CPS, Acteurs de santé et de nutrition, ONGs partenaires.	Dans les 1ères 24 h

N°	Activités	Par qui ?		Quand* ?
		Personne responsable	Personnes associées	
4.	Organiser la prise en charge des malades et l'assistance des personnes vulnérables (femmes enceintes, allaitantes, enfants de moins de 5 ans, malades de SIDA)	Médecin chef,	Agents de santé, acteurs de santé des localités affectées, partenaires, ONGs, CPS.	Dans les 1ères 24 h
5.	Distribuer les MIILD, préservatifs, kits hygiéniques	, le médecin chef,	CPS, acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 24 h
6.	Vaccination, déparasitage de masse et des cibles du PEV	médecin chef.	Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 24 h
7.	Donner des conseils nutritionnels aux groupes vulnérables	CPS,	Acteurs de santé et de nutrition des localités affectées, Partenaires, ONGs, CPS	Dans les 1ères 48 h
8.	Répartir les rôles des agents de santé et des relais communautaires	Médecin chef,	Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs, CPS	Dans les 1ères 24 h
9.	Assurer le suivi épidémiologique des affections prioritaires	Médecin chef	Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Dans les 1ères 48 h
10.	Faire une enquête nutritionnelle rapide chez les enfants de moins de 5 ans	CPS,	Acteurs de santé et de nutrition des localités affectées, Partenaires, ONGs	Première semaine
11.	Sensibiliser les populations affectées par rapport aux bonnes pratiques de santé et de nutrition	CPS	, Acteurs de santé et de nutrition des localités affectées, Partenaires, ONGs	Première semaine
12.	Apporter une assistance psychologique aux personnes affectées	CPS,	Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs	Première semaine
13.	Suivi-évaluation	DDLPE	CPS, Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONGs, plateforme des ONGs de la commune	Permanente

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois etc.

Tableau 38: Activités à entreprendre après l'urgence

	Activités	Par qui ?		Quand* ?
		Personne responsable	Personnes associées	
1	Evaluation de l'intervention	DDLPE	Plateforme communale	Fin de la phase d'urgence
	Poursuivre la sensibilisation des populations affectées par rapport aux bonnes pratiques de santé et de nutrition	Chef de la cellule de la communication de la mairie	CPS, Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONG, point focal des RRC/AC, CPS.	Les semaines suivantes
2	Poursuivre la prise en charge médicale des malades	Médecin chef	Acteurs de santé des localités affectées, Partenaires, ONG, CPS, point focal.	Les semaines suivantes
3	Assurer la surveillance nutritionnelle	, CPS,	Acteurs de santé des localités affectées Partenaires, ONG, point focal.	Dès les 72 heures
4	Evaluation des besoins éventuels ou complémentaires	DDLPE	Equipe conjointe, Acteurs santé, CPS et	Le mois suivant l'urgence

	Activités	Par qui ?		Quand* ?
		Personne responsable	Personnes associées	
			Partenaires , plateforme des ONGs, point focal.	
5	Suivi et évaluation	DDLPE	, Plateforme communale Point Focal, ONG, Partenaires, services déconcentrés de l'Etat.	Un mois après

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois, etc.

Personnel :

- COORDONATEUR COMMUNAL : **Maire**
- COORDONATEUR-ADJOINT : **Médecin Chef**

H. ABRIS ET ARTICLES NON ALIMENTAIRES

1. Objectifs

Garantir un abri/ biens domestiques à toute personne affectée

De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ Fournir un abri adéquat à chaque famille affectée
- ✓ Procurer à chaque personne affectée des non vivres nécessaires à sa survie

Tableau 39: Point des besoins en abris et articles non alimentaires

ABRI	Nombre de Bénéficiaires	BESOINS
Espaces aménagés et viabilisés	19753/5272 ménages cf données 2019	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 5272 tentes ✓ 7902 nattes ✓ 3951 couvertures ✓ 3951 moustiquaires ✓ 3951 kits de cuisine ✓ 5272 foyers ✓ 10544 sacs de 50 kg de charbons pour 2 mois ✓ 23 groupes électrogènes et accessoires ✓ 39 latrines mobiles à raison de 50 personnes par latrine (confère norme scolaire)

Tableau 40 : Activités à entreprendre avant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?		Quand* ?
		Responsable	Personne(s) ou structure(s) associée(s)	
1.	Evaluation des besoins	Maire./point focal RRC	Plateforme communale, DDLPE	De juin à juillet
2.	Travaux d'assainissement	,maire / DST	Autorités locales, prestataires, Protos, Plan Bénin, croix rouge	Premier semestre de l'
3.	Identification et définition du plan d'aménagement du site d'accueil	Maire,	Plateforme communale, ONG Partenaires, CARITAS, CRB,	1 ^{er} trimestre de l'année
4.	Aménagement des sites d'accueil	Maire,	Plateforme communale, autorités locales, ONG, et partenaires	Une semaine avant
5.	Evaluation des stocks	Maire, /point focal	Plateforme communale, ONG Partenaires	2 ^e trimestre de l'année
6.	Suivi-évaluation	Maire./ POINT FOCAL	Plateforme communale, ONG Partenaires , DDLPE	2 ^e me trimestre de l'année

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 41: Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation des besoins	Maire, Plateforme communale, ONG, Partenaires	
	Installations des populations affectées	Maire, Plateforme communale, autorités locales, ONG, et partenaires	24H
4.	Distribution des articles non alimentaires et alimentaires.	Maire, Plateforme communale, Croix Rouge, CARITAS, ONG	24H
5	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, ONG, Partenaires	

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 42: Activités à entreprendre après l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation de l'intervention	Maire, Plateforme communale	
2.	Remise en état des infrastructures et soldes des comptes des fournisseurs et prestataires de services	Maire, Plateforme communale	Après l'urgence
	Réintégration des sinistrés	Maire, Plateforme communale	Après l'urgence
3.	Relèvement précoce (assainissement des voies, pompage de l'eau)	Maire, Plateforme communale, ONG Partenaires	Après l'urgence
4.	Appui à Réhabilitation/ reconstruction des habitations	Maire, Plateforme communale, ONG, Partenaires	Après l'urgence
5.	Suivi et évaluation	Maire, Plateforme communale, ONG, Partenaire	Après l'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Personnel :

- COORDONATEUR COMMUNAL : **Le Maire**
- COORDONATEUR-ADJOINT : **DST en collaboration avec la Croix Rouge**

I. SECURITE ET PROTECTION

1. Objectifs

Eviter ou limiter considérablement les pertes en vies humaines et les dégâts matériels. Spécifiquement, il s'agit de :

- Secourir et sauvegarder les personnes affectées, en particulier les personnes vulnérables (enfants, femmes, personnes âgées, les personnes handicapées et les PVVIH)
- ✓ Assurer la sécurité des biens et des personnes affectées
- ✓ Aider les personnes affectées à se relever des conséquences des inondations
- ✓ Assurer la protection de l'environnement

2. Présupposés pour la Planification

- ✓ Identification des zones à risques, surveillance, analyse et suivi de l'évolution des menaces
- Evaluation de la population des zones à risque

3. Besoins de Sécurité

Tableau 43: Point des besoins dans le secteur de la sécurité

Besoins	Quantité
Groupes électrogènes	03
Paires de bottes	20
Gants jetables (paquets)	50
Véhicules de transport de troupe	02
Moto	04
Véhicule pour la gendarmerie	01
Sapeurs-pompiers	
- Véhicule de Premier secours	01
- Motopompe puissante équipée	03
- Poteau d'incendie	03
Véhicule Secteur Agricole	PM
Ambulance	02
Mégaphone	05

Tableau 44: Activités à entreprendre avant l'urgence

	Activités	Par qui ?	Quand* ?
	Evaluation initiale de besoins	Maire, Plateforme communale, CC	
1.	Mise en place d'un système d'alerte précoce	Maire, Plateforme communale, Brigade de gendarmerie, CARITAS, populations, CRB	Permanent
2.	Créer /mettre à jour le répertoire des zones à risques et évaluer la population	Maire, Plateforme communale, CC, Services Techniques de la mairie	3 mois avant l'urgence
3.	Mettre à jour le répertoire des structures d'accueil pouvant abriter des populations sinistrées en cas de catastrophe	Maire, Plateforme communale, CC Services techniques de la mairie	Tous les 3 mois
4.	Mise en place d'un fonds d'urgence	Conseil Communal, MAIRE, RP C/SAF	Lors de l'élaboration et de l'adoption des budgets communaux
5	Diffuser les consignes de sauvegarde et de sécurité	Maire, Plateforme communale, CC, chargé de communication, médias	1 mois avant l'urgence
6.	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale	

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 45: Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluation des besoins	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, ONGs, Croix-Rouge, Caritas Partenaires	Dans les premières 24 heures
2.	Déployer les Forces de l'ordre et sécurité de première intervention	Maire, Plateforme communale, Commandant de Gendarmerie	24 Heures
3.	Gérer l'information	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias	24 Heures
4.	Déclencher l'alerte	Maire	24 Heures
5.	Activer la plateforme communale et organiser une réunion de crise pour les décisions à prendre pour faire face à la crise	Maire, Plateforme communale	24 Heures
6.	Coordonner les opérations de secours (évacuation, abris provisoires, assistance, etc.)	Maire	Pendant toute l'urgence
7.	Diffuser les informations par les médias	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias	Pendant toute l'urgence
8.	Suivi et évaluation	Maire, Plateforme communale ONGs, Partenaires	

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois, etc.

Tableau 46: Activités à entreprendre après l'urgence

N°	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Retour d'expérience (restitution ou évaluation générale de la situation) Évaluation de l'intervention	Maire, Plateforme communale Autorités locale, chargé de communication, ONGs Partenaires, tous les acteurs	Après l'urgence
2.	Rétablir le retour à la normale	Maire, Plateforme communale, CC, chargé de communication	A la fin de l'urgence
3.	Renforcer et améliorer les capacités locales de résistance face aux aléas futurs	Maire, Plateforme communale, CCPC, ONGs, Croix-Rouge, Caritas, Partenaire	Après l'urgence
4.	Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale	

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois, etc.

Personnel :

- COORDONNATEUR COMMUNAL : **Le Maire**
- COORDONNATEUR-ADJOINT: **Commissaires d'arrondissements concernés**
Associer la compagnie des sapeurs-pompiers

J. COMMUNICATION ET MEDIAS

1. Objectifs

Informers en temps réel pour permettre une action coordonnée pour pourvoir une assistance et une protection aux personnes sinistrées

Spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ Informer et sensibiliser les populations sur les situations d'urgences dans leur localité
- ✓ Informer en temps réel pour permettre une meilleure prise en charge des populations sinistrées
- ✓ Communiquer pour mobiliser les ressources

2. Présupposés pour la Planification

- ✓ Elaboration d'un plan de communication sur les situations d'urgences
- ✓ Identification d'un cabinet-conseil en communication pour appui à la cellule media et communication

Tableau 47: Activités à entreprendre avant l'urgence

N°	Objectifs	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Faire un état des lieux	Evaluation initiale	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, Medias	2 mois avant l'urgence
2.	Informers et sensibiliser les populations sur les risques auxquels elles sont exposées dans leur milieu pour les préparer à y faire face	Campagnes d'information (diffusion de messages radio en langues locales et par les crieurs publics, etc.)	Maire, Plateforme communale, CCPC, Autorités locales, chargé de communication, Medias, ONGs, Croix-Rouge, Caritas, Partenaires	1 mois avant l'urgence
3.	Renforcer les capacités des acteurs des media (personnel des radios et équipe de communication de la mairie) sur la gestion de la communication en situation de crise	Organiser un atelier de 3 jours	Maire, Plateforme communale, CCPC, chargé de communication, CSAF, medias, Partenaires	2 mois avant l'urgence

N°	Objectifs	Activités	Par qui ?	Quand* ?
4.	Renforcer les capacités des membres de la Plateforme communale à travailler avec les médias et à savoir communiquer en temps de crise	Organiser un atelier de 3 jours	Maire, Plateforme communale, CCPC, chargé de communication, CSAFE, médias, Partenaires	2 mois avant l'urgence
5.	Suivi Evaluation		Maire, Plateforme communale, Partenaires	2mois avant l'urgence

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois (avant ou après), etc.

Tableau 48 : Activités à entreprendre pendant l'urgence

N°	Objectifs	Activités	Par qui ?	Quand* ?
1.	Evaluer les dégâts	Evaluation des besoins	Maire, Plateforme communale, médias	Dans les premières 24h
2.	Informer en temps réel	Réalisation de communiqués de presse, sitrep	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias, Partenaires	24 Heures 48 heures et de façon continue
3.	Mettre en place un dispositif d'encadrement et d'information par les medias	Diffusion de communiqués de presse réguliers, Réalisation des interviews, Visite sur le terrain	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias	72 Heures
4.	Assurer une veille médiatique pour l'évaluation rapide des messages et leur ajustement	Interview express, talk show, etc.	Maire, Plateforme communale, chargé de communication, médias	72 heures
5.		Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, Partenaires	

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois, etc.

Tableau 49 : Activités à entreprendre après l'urgence

N°	Objectifs	Activités	Par qui	Quand*
1.	Faire le point de l'intervention et tirer les leçons	Evaluation de l'intervention	Maire, Plateforme communale, Chargé de communication, médias	Après la phase d'urgence
2.	Poursuivre l'effort d'information en direction des populations	Communiqués de presse, émissions radios en langues locales sur les risques du milieu, diffusion de messages sur la réduction des risques à travers les médias et les crieurs publics	Maire, Plateforme communale, CCPC, Chargé de communication, médias, crieurs publics, Partenaires, ONGs	2 mois après l'urgence
3.	Poursuivre l'effort d'information en direction des donateurs pour la mobilisation des ressources	Sitrep, rendre visible par des émissions et autres reportages l'action des donateurs	Maire, Plateforme communale, CC, C/Com, médias, Partenaires, ONGs, RP, C/SAF	1 mois après l'urgence
4.		Suivi-évaluation	Maire, Plateforme communale, Partenaires	

* 24h, 48h, 72h, 1 semaine, 1 mois, etc.

Personnel

- COORDONNATEUR COMMUNAL : **Le Maire**
- CHARGÉE DE PROGRAMME : **Chargé de communication**
- ASSISTANT DE PROGRAMME : **Medias**
-

V. MESURES PREPARATOIRES

A. Activités préparatoires

Tableau 50: Point des activités préparatoires

Type d'évaluation des besoins	Partenaire participant	Rédaction rapport (qui?)	
		Responsable	Personne(s) associée(s)
Évaluation rapide des besoins (premières 24h)	Mairie, Plateforme communale, CCPC, SG, DDLPE, Chargé de communication ONGs, élus locaux, SDE ; Croix rouge	DDLPE	Point Focal RRC/AC ; Chargé de communication, plateforme
Évaluation sectorielle des besoins			
Alimentation	Mairie ; ATDA ; PAM ;	Chargé de la statistique et de suivi-évaluation ATDA	Point Focal RRC/AC ; plateforme ; le DDLPE ; Chargé de communication,
Abris et articles non alimentaires	Plateforme communale, DST	DST	Point Focal RRC/AC ; plateforme ; CPS
Santé et nutrition	Médecin chef, agents de santé, CPS	Médecin chef	Point Focal RRC/AC ; plateforme ; CPS
Eau/Assainissement/Hygiène	CCEA, PROTOS ; PNE ; DDME ; ONGs	C/DEHAB	Point Focal RRC/AC ; plateforme
Protection et sécurité	Police Républicaine, Scout ; sécurité locale, ANPC ; GNSP ; CPS	DDPR	COMMISSARIAT CENTRAL ; GNSP ; CPS
Communication et medias	Chargé de communication, ABP, Presse écrite ; Radio locale	Chargé de communication	Chargé de communication, ABP, Presse écrite ; Radio locale
Logistique et transport	Mairie ; PTF ; ANPC ;	DSF	RP ; Point Focal RRC/AC ; plateforme

B. Etat de la préparation

Tableau 51: Point des projets de réduction de risque des catastrophes dans la commune

Ministère /Organisation nationale ou internationale	Activités en cours	Inventaire des ressources
Mairie	Curage des caniveaux ; Aménagement des pistes par la méthode HIMO Entretien courant des pistes par la méthode HIMO	Existence de ligne budgétaire dans le PDC affectée au curage des caniveaux à hauteur de 10 000 000 F CFA Fonds disponible pour entretien courant, Mairie : 28 424 430 F CFA ; Partenaires : 2 676 500 F CFA
PNE	Mise en terre des plants à croissance rapide au niveau des berge des lacs Toho et Djètoè	Existence d'une ligne budgétaire pour le reboisement
WACA Bénin	Reboisement de quarante-cinq hectares environ financement des AGR	existence d'une ligne budgétaire à hauteur de 35 000 000 FCFA pour le reboisement ; Existence d'une ligne budgétaire à hauteur de 50 000 000 FCFA pour les AGR

C. Actualisation du plan

Tableau 52 : Actualisation du plan

Nature Modification (correction/révision/MAJ)	Date	Par Qui?	
		Responsable	Personne(s) ou structure(s) associée(s)
Actualisation du présent plan	Septembre 2021	Maire	Plateforme communale ; PTF

VI. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES (PAP)

A. Méthodologie

Les participants, après proposition en travaux de groupes et analyse en plénière ont retenu seize (16) actions prioritaires.

Pour donner une réponse adéquate aux aléas retenus, les participants ont tenu compte du Plan Annuel de Développement 2020, à l'action des différents projets et structures qui investissent dans la Commune de Lokossa pour définir huit actions raisonnables et réalisables, au plaidoyer à faire auprès de l'Etat et des PTF pour des actions qui dépassent leurs possibilités ou qui relèvent des interventions politiques et diplomatiques.

B. Hypothèses d'élaboration du PAP

Le plan de contingence de la commune de Lokossa réalisé suivant l'approche « climate proofing », a sélectionné trois aléas les plus probables.

C. Contenu du Plan d' Actions Prioritaires (PAP)

Tableau 53: Contenu du Plan d' Actions Prioritaires (PAP) de la Commune de Lokossa

Code	Description sommaire	Indicateurs objectivement vérifiables	Structures responsables	Structures associées	Chronogramme				Montant Budget	
					T1	T2	T3	T4	Apport Mairie	Contribution PTF/ Gvt
Orientation stratégique 1 : Protection des sinistrés										
Objectif stratégique 1 : Aménagement des sites d'accueil									22500000	
A1	Aménagement du site d'accueil des déplacés à Ouèdèmè-Adja : 1 ha ; Houin : 1 ha ; Lokossa-Djèhadji : 1 ha ; Doukonta : 1 ha ; Agamè 1 ha ; Koudo : 1 ha	6 Sites délimités 6 Actes administratifs établis, Convention ou Donation 6 Sites aménagés	CA Ouèdèmè-Adja, CA Houin, CA Lokossa, CA Agamè, CA Koudo	DST Mairie Lokossa Conseil Communal, Direction Départementale des Travaux Publics,					6.000000	
A2	Construction de six (06) bloc de latrines sexo-spécifiques à 4 cabines	06 blocs de latrines sexo-spécifiques réalisées	DST Mairie Lokossa Conseil Communal	CA Ouèdèmè-Adja, CA Houin, CA Lokossa, CA Agamè, CA Koudo, GIZ, Protos					15 000 000	PM
A3	Installation de forage ou extension AEV	Au moins un point d'eau existe sur chaque site	DST Mairie Lokossa Conseil Communal	CA Ouèdèmè-Adja, CA Houin, CA Lokossa, CA Agamè, CA Koudo, GIZ, Protos, ANAEP-MR, PNE					3000000	PM
Objectif stratégique 2 : Lutte contre la divagation des animaux									2500000	
A4	Faire l'inventaire des éleveurs et des animaux de la vaine pâture	la liste des éleveurs disponible	Comité de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs	CA Ouèdèmè-Adja, CA Houin, CA Lokossa, CA Agamè, CA Koudo commissaires de police					300 000	
	Installer les comités de gestion de la vaine pâture dans chaque village et Arrondissement	PV d'installation disponibles	Comité communal de gestion de la vaine pâture	Adja, CA Houin, CA Lokossa, CA Agamè, CA Koudo ATDA DDAEP					200.000	
A5	Délimiter les couloirs de passage des	Les couloirs de passage des	Service de la sauvegarde de	CA Ouèdèmè-Adja, CA Houin,					2.000.000	MISPC, ANPC

	passage des bœufs et d'aires de pâturage	bœufs et les aires de pâturage délimités	l'environnement Comité de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs	CA Lokossa, CA Agamè, CA Koudo					
Orientation stratégiques 2 : Protection de l'environnement									
Objectif stratégique 1 : protection des berges et autres espaces								5200000	
A6	Sensibiliser les populations et planter des palétuviers le long des berges	Nombre d'émissions radio réalisées, 5000 palétuviers plantés à Lokossa, Ouèdèmè-Adja et Houin	C/Com et C/SSE	ACEP Lokossa, Croix Rouge, Directeur publication de la presse écrite « la presse du jour »				200 000	MECGCCRPRNF
A7	Mettre en place des poubelles pour le ramassage des ordures et vidange des latrines sexospécifiques	Nombre de poubelles disponibles sur les 5 sites et nombres de latrines vidangées	Mairie de Lokossa et G-MONO	Structure de précollecte : EAST-Bénin, FNDH, ATOM-H, CDQ Agonvè, GEDDA, PIKONAD'S Africa, SADECO, BALEM et IRADM				5 000 000	PM
A8	Reboisement (WACA)	Superficie reboisée effectivement dans projet WACA RisIP-Bénin	MCVDD	Mairie Lokossa et ONG AMN,				PM	-
Orientation stratégiques 3 : Réduction de risque de catastrophe									
Objectif stratégique 1 : Renforcement de capacités de la plateforme								44224430	4476500
A9	Vulgarisation de l'arrêté portant création, attribution et fonctionnement des plateformes communale et locale	Copies d'arrêté distribuées aux membres des plateformes communale et locale	Mairie de Lokossa	Plateforme communale et locales				300.000	
A10	Formation des plateformes communale et locale sur la gestion des crises et catastrophes	2 sessions Modules de formation Rapport de de formation disponible	Mairie de Lokossa	ANPC				4000 000	1 000 000
A11	Sensibilisation par les radios de proximité sur les risques et catastrophes	4 émissions radiodiffusé	Mairie de Lokossa Conseil d'arrondissement	C/Com Radios partenaires				PM	1 000 000
A12	Cartographie des zones à risques d'inondation et de sols mouvants (carrières)	Carte des zones à risques d'inondation et de sols mouvants disponible	Mairie de Lokossa	ANPC				PM	PM
A13	Aménagement de 23,2 km de pistes par la méthode HIMO	23,2 km de pistes aménagés	BOAD, Banque Mondiale, Gouvernement	DDTPT, CNTR BOAD, Banque Mondiale, Gouvernement				PM	PM
A14	Entretien courant de 67,26 km de pistes par la méthode HIMO	67,26 km de pistes entretenus	Mairie de Lokossa	DDTPT, CNTR DANIDA, UE				28 424 430	2 676 500
A15	Curage des caniveaux	nombre de linéaires de caniveaux curés	Mairie de Lokossa	SHAB, DDUHA				10 000 000	-

A16	Actualisation de la liste des paires éducateurs et secouristes	La liste des paires éducateurs et secouristes est disponible	PF/RRC-ACC	Les Chefs des 5 arrondissements						PM	
A17	Formation des paires éducateurs et secouristes	2 sessions de formations sont organisées	Mairie	ANPC, CDSP-MONO, Croix-rouge et Caritas						PM	
A18	Acquisition de cinq pirogues (05)	5 pirogues sont acquises	Mairie	ANPC, Croix-rouge et Caritas						1500000	
Total										71524430	4476500
Coût global PAP											80 400930

D. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la mise en œuvre du système de gestion des risques climatiques à Lokossa

Tableau 54 : Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées à la mise en œuvre du système de gestion des risques climatiques

FORCES	OPPORTUNITES
<ul style="list-style-type: none"> - Les services déconcentrés de l'Etat sont fonctionnels, dotés de personnel qualifié avec un programme d'activités - Plateformes communale et locales installées - PCC/PAP actualisé, validé, disponible - Existence d'une ligne budgétaire dans le PDC pour la prise en compte de la gestion des catastrophes - Quelques ONG locales sont installées, existence de la Croix-Rouge, de Caritas et Plan Bénin - Présence de bas-fonds propices à la riziculture quoique encore peu valorisés (Ouèdèmè-Adja) ; - Intercommunalité (GI-Mono) - Partenariat et coopération décentralisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence dans la commune de plusieurs projets de protection de l'environnement et de réduction de risques de catastrophes (WACA ResIP-Bénin,) - Disponibilité de plusieurs PTF (GIZ, Plan Bénin, Fonds vert pour le climat, etc.) - Existence de quelques industries (CBT, Sitex) et des exploitants privés de carrières de sable, de graviers et de calcaires (Fongba) - Partenariat dynamique entre la commune et la radio Mono « la Voix de Lokossa » - Existence d'une radio locale (La voix de Lokossa) dans la commune
FAIBLESSES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Arrêtés de création des plateformes non encore vulgarisés - Insuffisance de la ligne budgétaire allouée à la gestion des catastrophes - Insuffisance de certains équipements d'assainissement et de transport à la Mairie - Existence de pistes non praticables en cas d'inondation - Absence de motivation des membres de la plateforme - Faible mobilisation des acteurs pour la riposte - Inexistence de centres d'accueil des sinistrés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impraticabilité des voies - absence de rigoles et caniveaux dans les Arrondissements ruraux - non-respect du planning de curage des caniveaux dans l'arrondissement central - Exploitation abusive des carrières de sable pouvant entraîner un désastre environnemental (non-respect du principe pollueur payeur) - Réseau hydrographique très dense - Pluviomètres insuffisants, nécessité de faire installer plusieurs pluviomètres et de doter la commune d'une station complète (pour mesurer vent, températures, pluies, humidité et autres) voir Direction de la Météorologie Nationale - Inexistence d'équipement de surveillance des cours d'eaux - La mauvaise gestion des forages artésiens

E. Indicateurs de suivi-évaluation du PAP de Lokossa

Tableau 55: Indicateurs de suivi-évaluation du PAP de Lokossa

Composantes du système de gestion des risques climatiques	Indicateurs D'extrant	Indicateurs de résultat
Prévention	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de site d'accueil des sinistrés identifié - Existence de plan de communication sur la gestion des risques de catastrophes - Nombre de volontaires, de secouristes et de pairs éducateurs formés, équipés et disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'hectares de terre disponible et dotée de pièces légales dans la Commune de Lokossa pour servir de site d'accueil des sinistrés - Nombre de cabines de latrines construites sur les sites d'accueil

	- Superficie reboisée (berges, terrains en pente)	- Nombre de messages de sensibilisation dans les médias ou nombre de formation des populations sur les risques possibles
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme communale et plateformes locales actives - Contenu de l'arrêté communal d'installation des plateformes communale et locales connu de tous les membres - Prépositionnement des vivres, des médicaments et des non vivres - Dispositif d'alerte rapide et promptitude dans la réponse - Appels de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rapport des séances de la plateforme - Quantité des produits (vivres, des médicaments et des non vivres) positionnés - Bon ciblage tenant compte des vulnérabilités, distribution transparente, bonne gestion des différents stocks (listes de recensement, rapports de distribution) - Détermination des gaps, réorientation et recherche de financement
Relèvement	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la reconstruction d'abris - Distribution d'intrants agricoles ou d'élevage - Réhabilitation des infrastructures détruites (ponceaux, pistes rurales, écoles, dispensaires) 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de mobilisation de ressources - Nombre de projets réalisés - Montant de crédit de relèvement accordé - Nombre d'infrastructures réhabilitées

A. Mécanisme de suivi et d'évaluation du PCC et du PAP

Partie intégrante du cycle de planification, le suivi et l'évaluation sont des aspects importants de la mise en œuvre du plan. Actuellement au niveau de la Mairie de Lokossa il y a un comité de suivi-évaluation présidé par le Directeur du Développement Local et de la Promotion Économique (DDLPE)

Il est important de suivre le niveau de progression et de réalisation du PAP en vue d'y apporter les mesures correctives ou réorientations au besoin pour l'atteinte des indicateurs.

Après adoption par le Conseil Communal, le suivi du PCC et du PAP commence immédiatement. Le suivi quotidien incombe aux leaders des clusters qui ont l'obligation de les faire fonctionner et de les animer.

Les activités de gestion d'une crise obéissent à une stratégie articulée en trois axes : avant, pendant et après :

Axe 1 /Avant catastrophe : les activités sont liées à la prévention, l'information du public, la sensibilisation et l'éducation des masses. Chaque groupe sectoriel ou cluster se réunit une fois par mois, un procès-verbal (PV) sanctionne la séance. Le PV doit comporter les activités réalisées au cours du mois, les raisons pour lesquelles certaines activités n'ont pu être réalisées.

Le Chef de la Cellule de Communication de la Mairie de Lokossa s'assure que les grilles de diffusion des sensibilisations radiophoniques ont été réalisées au cours du mois.

Tous les deux mois, une réunion présidée par le Maire fait le point des rapports des clusters. A cette occasion les projets rédigés par les clusters seront étudiés, les ressources disponibles et les ressources mobilisées pour les situations d'urgences seront annoncées par le DDLPE de la Mairie sur chaque activité planifiée par le PAP.

Axe 2 /Pendant catastrophe : les activités sont liées à l'intervention, à la mise en œuvre du PCC et du plan d'urgence pour une réponse coordonnée et efficace aux catastrophes. Chaque cluster se réunit tous les deux jours au début de la crise, puis après par semaine et vers la fin toutes les deux semaines, le poste de commandement opérationnel fait le point des interventions tous les deux jours à la structure de suivi et évaluation.

Axe 3 /Après catastrophe : Les activités liées à la réhabilitation, les mesures de prise en charge des victimes, la reconstruction des infrastructures détruites, etc. Une réunion trimestrielle regroupant tous les membres de la plateforme fait le point d'exécution du PCC et du PAP. Le DDLPE de la Mairie et le point focal des crises et catastrophes assure le secrétariat de toutes les réunions annoncées au niveau communal.

Si toutes ses dispositions sont respectées par les clusters d'une part et par la Mairie d'autre part, la réunion annuelle de l'actualisation des PCC et du PAP seront désormais axées sur une base concrète des leçons apprises.

ANNEXES

Annexe 1: Matrice des impacts et des mesures d'adaptation aux risques identifiés

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés	Inondation		Incendies		Conflits socio-politiques	
	Impacts de l'inondation sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts de l'incendie sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des conflits socio-politiques sur les populations	Mesures d'adaptation
Moyens de subsistance – économie locale, régionale et nationale ; revenus des ménages ; niveau de pauvreté.	Baisse de revenus des ménages Endettement des femmes Inaccessibilité au marché Niveau de pauvreté plus grand	Formation sur les AGR, mise en place des subventions/crédit pour la promotion des AGR, Promotion de nouvelles stratégies de commercialisation dont le Warrantage	Perte de biens matériels et financiers Ralentissement des AGR au sein des ménages victimes	Assistance sociale, Mise en place des fonds pour accompagner les sinistrés	Réduction de bras valides Augmentation des dettes Baisse de revenu Ralentissement des AGR au sein du ménage, Bradage des moyens de subsistance	Octroi de crédit Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des AGR
Sécurité alimentaire – production et approvisionnement des denrées alimentaires, production agricole, élevage, ruptures de marchandises sur les marchés.	Flétrissement des plants Jaunissement des plants de culture Perte des stocks vivriers Perte de matériel de travail (filet, houe -coupe-coupe) Disparition des bétails et de la volaille Hausse des prix des denrées de première nécessité.	Renforcer le conseil agricole de proximité au profit des communautés promotion des variétés précoces, construction de magasin de stockage en matériaux durable réalisation d'aménagements sommaires aménagement des voies et pistes	Perte des moyens de productions Perte de récoltes et de stock de vivres Famine Baisse de revenus Baisse du niveau d'alimentation Malnutrition et sous-alimentation	Renforcer le conseil agricole de proximité au profit des communautés promotion des variétés précoces, aménagement des voies et pistes	Mauvaise alimentation au niveau des ménages Enregistrement des cas de malnutrition et sous-alimentation Consommation des produits avariés et intoxication alimentaire Ralentissement des activités économiques	Implantation des champs hors des couloirs de passage Tracé effectif des couloirs de passage matérialisé et visible
Eau et assainissement – approvisionnement en eau, systèmes d'assainissement, conditions d'hygiène	Pollution des eaux Manque d'hygiène Inaccessibilité des points d'eau potable Insalubrité Prolifération des gîtes de moustique	extension du réseau de la SONEB, mise en place de points d'eau potable pour la population, mise en place de système de pré-collecte des déchets et ordures ménagères et leur traitement adéquat ; sensibilisation et formation sur les mesures d'hygiènes, Construction de latrines			Consommation d'eau souillée Prise irrégulière des bains Port de vêtements souillés Inexistence de lavage des mains Non respect des règles d'hygiène corporelle, vestimentaire et environnementale Mauvaises conditions de vie Existence d'humidité Vandalisme au niveau des ouvrages d'assainissement Barrage des pistes	Sensibilisation des populations sur les mesures d'hygiène environnementale, corporelle, alimentaire Traitement des eaux avant usage avec les produits désinfectant Réalisation de forage Approvisionnement en eau potable
Abris – campement, bâtiments, besoin en hébergement provisoire	Destruction des habitats Exode rural	Promotion des habitations en matériaux définitifs et en charpente renforcée, créer des sites aménagés pour abriter d'éventuels sinistrés	Destruction des habitations	Promotion des habitations en matériaux définitifs et en charpente renforcée, créer des sites aménagés pour abriter d'éventuels sinistrés	Inexistence et étroitesse des lieux d'isolement des patients lors de la prise en charge Exode rural	Sensibilisation des populations sur les conséquences des incendies
Santé – système de santé, épidémies.	Maladie diarrhéique Paludisme IRA Pied d'athlète Dermatose IST/VIH Afflux au niveau des centres de santé	sensibilisation et formation / émissions radios sur les mesures d'hygiène	Cas de blessés graves à référer Augmentation des prises en charge Troubles psychologiques Décès	Renforcer l'assistance aux sinistrés	Développement des IST/SIDA Populations très exposées aux éventuelles épidémies (rougeole ; trypanosomiase) Maladies des animaux (fièvre aphteuse, charbon bactérien, brucellose, tuberculose) Difficultés d'accès aux divers soins Violences Basées sur le Genre (VBG)	Mise en place des équipes de sensibilisation sur les mesures préventives des IMST Exigence des carnets de vaccination aux frontières Facilitation d'accès aux divers soins à travers la création, l'installation et l'équipement des

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés	Inondation		Incendies		Conflits socio-politiques	
	Impacts de l'inondation sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts de l'incendie sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des conflits socio-politiques sur les populations	Mesures d'adaptation
					Décès	UVS
Infrastructures – routes, bâtiments, lignes électriques, systèmes d'approvisionnement en eau, moyens de communication.	Ralentissement des AGR au sein des ménages victimes Baisse de revenus des ménages Endettement des femmes Inaccessibilité au marché Niveau de pauvreté plus grand Perte de biens matériels (cultures, greniers)	Reconstruction des voies, ponts et ponceaux et leur entretien périodique Aménagement des infrastructures économiques	Destruction des installations électriques et téléphoniques Destruction des infrastructures sociocommunautaires (école, marché, bâtiments)	Reconstruction des infrastructures et habitations Réparer et améliorer les installations électriques	Destruction des infrastructures communautaires Difficultés d'accès aux différents services Destruction des infrastructures routières rendant difficiles les trafics et les approvisionnements Difficultés de communication (coupure des réseaux téléphoniques) Insuffisance ou coupure des réseaux électriques Insuffisance voire pénurie d'eau potable Sabotage des infrastructures	Sensibilisation de la population (surtout les jeunes) sur la protection des infrastructures et leur sécurisation Réhabilitation des infrastructures détruites Approvisionnement en eau potable
Environnement – terre, eau et autres ressources Environnement – terre, eau et autres ressources naturelles	Flétrissement des plants Jaunissement des plants de culture Perte des stocks vivriers Perte de matériel de travail (filet, houe -coupe-coupe) Disparition des bétails et de la volaille Baisse du niveau d'alimentation Malnutrition et sous-alimentation Mauvais fonctionnement du marché Hausse des prix des denrées de première nécessité.	Mise en place de programme de lutte contre l'érosion Promouvoir des programmes de préservation de la faune Reboisement des berges Création d'une forêt communale	Destruction de l'habitat de faune et diminution de la faune Destruction des végétaux Destruction des infrastructures marchandes	Mise en place d'un programme de lutte contre les feux de végétation Reboisement	Destruction des ressources naturelles Difficultés d'accès aux ressources naturelles (bois énergie, charbon) Introduction de nouveaux adventices	Reconstitution des forêts galerie et autres forêts le reboisement des berges des cours d'eau Conservation et développement des forêts galeries existantes et autres forêts replanter les espèces d'arbres disparus ou rares) Installation des plantations communales Promotion de l'agroforesterie
Éducation – interruptions des cours et fermetures d'écoles	Pollution et destruction des points d'eau Pollution et dégradation de l'environnement Manque d'hygiène Inaccessibilité des points d'eau potable Mauvaise gestion des ordures Destruction des ouvrages d'assainissement (caniveau, collecteur) Insalubrité Prolifération des gîtes larvaires et de moustique	Construction des écoles en matériaux définitifs, Renforcement des écoles existantes en infrastructures et en matériel. Faire des études techniques appropriées avant construction des écoles	Interruption des cours Faible taux de fréquentation Déscolarisation Baisse de niveau des enfants Exode rural Destruction des matériels pédagogiques et scolaires Destruction des pièces administratives (actes de naissance)	Construction des écoles en matériaux définitifs, Renforcement des écoles existantes en infrastructures et en matériel. Aménager des espaces pouvant permettre aux écoliers de poursuivre les cours	Baisse du niveau des apprenants et le faible taux de réussite Délinquance juvénile Exode rural Déscolarisation	Organisation des cours de renforcement Sensibilisation des adolescents et jeunes sur la prostitution et les grossesses précoces

Unités d'exposition de la communauté aux risques identifiés	Inondation		Incendies		Conflits socio-politiques	
	Impacts de l'inondation sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts de l'incendie sur les populations	Mesures d'adaptation	Impacts des conflits socio-politiques sur les populations	Mesures d'adaptation
Administration locale/Gouvernement – interruptions des services dépendant des autorités locales et nationales, conflits politiques, impact au niveau de la région	Destruction des habitations Exode rural	Aménagement des voies d'accès aux services sociaux de base et Mise à disposition de barque motorisée selon le cas Délocalisation provisoire des classes construction en matériaux locaux	Délocalisation des conseils de village Perte des archives Interruptions des services dépendant des autorités locales		Retard dans la délivrance des actes administratifs Désorganisation du tissu social Déplacement temporaire d'une frange de la population Détérioration des archives	Reconstitution des archives en procédant aux séances d'établissement de nouveaux actes Informatisation des actes
Contexte culturel – tensions entre ethnies, violence, conflits pour l'accès à l'eau, à la terre ou à d'autres ressources naturelles.	Maladies diarrhéiques Paludisme IRA Pied d'athlète Dermatose IST/VIH Afflux au niveau des centres de santé Electrocution et noyade Décès	Renforcement de la sécurité, sensibilisation de la population	Organisation des cérémonies	Renforcement de la sécurité, sensibilisation de la population	Décès Développement des actes de vandalisme Affrontements entre les populations	Prise en charge des orphelins Sensibilisation de la population Etablissement des cartes de transit aux transhumants Lutte contre la prolifération des armes à feu (organisation des patrouilles inopinées)
Sécurité et protection	Pollution des points d'eau potable Destruction des ouvrages (ponts, routes, bâtiments) Destruction des infrastructures sociocommunitaire (école, marché) Difficulté de communication	Créer des postes avancés afin de renforcer la sécurité	Insécurité Vol Besoins en personnel supplémentaire	Créer des postes avancés afin de renforcer la sécurité	Insécurité accentuée Maltraitance des enfants Coups et blessures volontaires Prolifération des armes (armes à feu, armes blanches) Homicides (volontaires et involontaires) Besoins en personnel supplémentaire	Lutte contre le trafic et la maltraitance des enfants à travers la mise en place et la redynamisation des comités locaux de lutte contre le trafic Mise en place de brigade de mineurs
Conséquences pour les femmes	Erosion et dégradation des sols Réduction des terres cultivables Destruction de la faune Destruction des végétaux Apport d'alluvion et amélioration de la fertilité des terres agricoles (effets bénéfiques)	Sensibilisation de la population sur les méthodes de contraception et sur les MST, doter le centre de santé de personnel.	Endettement Perte de biens matériels Troubles psychologiques Difficulté de reconstruction et de relèvement	Renforcer l'assistance sociale et la prise en charge psychologique des sinistrés Développer les AGR Aider les sinistrés à reconstruire leurs habitations	Augmentation des cas de viol Prostitution Accentuation des cas de divorce Augmentation de la violence faite aux femmes (VBG) Grossesses non désirées Augmentation du taux de mortalité maternelle	Sensibilisation et répression pour les cas de viol Sensibilisation sur les méthodes contraceptives Promouvoir les consultations prénatales
Vulnérabilité de la communauté	Interruption des cours Faible taux de fréquentation Déscolarisation Baisse de niveau des enfants Exode rurale Destruction des matériels pédagogiques et scolaires Destruction des pièces administratives (actes de naissance)	Sensibilisation de la population ; Aménagement du territoire, Respect strict du Schéma directeur d'aménagement de la commune (SDAC)	Affaiblissement de la capacité de la communauté	Sensibilisation sur les facteurs déclencheurs des incendies Développer des programmes résilients	Insécurité	Mise à disposition de moyens roulant aux forces spécialisées Identification des zones d'insécurité Organisation des visites de secteur Formation et équipement des agents de renseignement
Stratégies d'adaptation des hommes et des femmes	Délocalisation des conseils de village Détérioration des archives Interruptions des services dépendant des autorités locales	Formation sur les AGR, mise en place des subventions/crédit	Déplacement temporaire Diminution du nombre de repas journalier Changement d'habitude alimentaire	Octroi de vivres Assistance sociale	Fuite temporaire ou définitive des personnes indexées en attendant l'accalmie	

Annexe 2 : FICHE D'ÉVALUATION RAPIDE DES SITUATIONS D'URGENCES

Date de survenue : _____ Date de l'évaluation : _____ Institution Demandeur : _____

1. DETAILS SUR LE LIEU				
1.	VILLAGE :	PREFECTURE :	REGION :	Coordonnées géographiques du lieu :
	QUARTIER :			

2. EQUIPE D'ÉVALUATION				
2.	Prénoms et nom	Titre	Téléphone	
			Bureau / Domicile	Portable
		Chef d'équipe,		

3. RESPONSABLES LOCAUX CONTACTES				Autres sources
3.	Prénoms et nom	Titre	Téléphone	
			Bureau / Domicile	Portable

4. INFORMATION SUR LA POPULATION		
Population initiale sur le lieu Nombre de ménages : _____	Population affectée Nombre de ménages : _____	Victimes

Hommes	Femmes	Enfants	Hommes	Femmes	Enfants	Décès			disparus			Blessés		
						H	F	E	H	F	E	H	F	E

Activités économiques principales :

LIEU D'ACCUEIL DES SINISTRES				
5.	Type de lieu :	Ce lieu sert-il de point de distribution ?		Si non autre lieu de distribution à préciser :
	<input type="checkbox"/> Famille d'accueil	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/> Ecole	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/> Eglise	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/> Autre (préciser)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	

7. SITUATION SECURITAIRE:		
Situation générale de sécurité	Situation sécuritaire des personnes et des biens	Incidents de sécurité récents à l'endroit du personnel/agence humanitaire ?
<input type="checkbox"/> Stable <input type="checkbox"/> Sure <input type="checkbox"/> Insécurité généralisée <input type="checkbox"/> Insécurité localisée	<input type="checkbox"/> Pillage <input type="checkbox"/> Violence sexuelle <input type="checkbox"/> Autres Menaces*	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui à préciser

*Préciser

7.	Service de sécurité disponible :	Effectifs des agents de sécurité :
	<input type="checkbox"/> Poste de police	
	<input type="checkbox"/> Gendarmerie	
	<input type="checkbox"/> Génie militaire	
	<input type="checkbox"/> Gardes nationale	
	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)	
	Service de sécurité disponible :	Effectifs des agents de sécurité :
	<input type="checkbox"/> Poste de police	
	<input type="checkbox"/> Gendarmerie	
	<input type="checkbox"/> Génie militaire	
	<input type="checkbox"/> Gardes nationale	
	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser)	

8. TRANSPORT/COMMUNICATION:				
Voies d'accès	Praticable	Non praticable	Obstacles sur la voie:	Voies praticables par:
<input type="checkbox"/> Bitume			<input type="checkbox"/> ponts cassés :	<input type="checkbox"/> Voiture
<input type="checkbox"/> Piste latéritique			<input type="checkbox"/> marécages :	<input type="checkbox"/> 4x4
<input type="checkbox"/> Piste aménagée			<input type="checkbox"/> barrages	<input type="checkbox"/> Camion lég/lourd
<input type="checkbox"/> Fleuve			fixe/temporel :	<input type="checkbox"/> Pirogue
<input type="checkbox"/> Air				

<input type="checkbox"/> Voie ferrée			<input type="checkbox"/> débris	<input type="checkbox"/> Hélicoptère/Avion
<input type="checkbox"/> Autre voies d'accès			<input type="checkbox"/> autres	<input type="checkbox"/> Train <input type="checkbox"/> Autre:
Réseau Cellulaire :			Réseau fixe :	Fax : N° _____
<input type="checkbox"/> BELL BENIN <input type="checkbox"/> GLO <input type="checkbox"/> LIBERCOM <input type="checkbox"/> MOOV <input type="checkbox"/> MTN <input type="checkbox"/> AUTRES A PRECISER :			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

9. **SOURCE D'ENERGIE PRINCIPALE (préciser le type):**

Existant Insuffisant Inexistant Fonctionnelle Non Fonctionnelle Intermittent Combien d'heures/jour:

Autres sources d'énergie :

10. **CONDITIONS ET TYPES DE LOGEMENT (Nombres ou pourcentages si possible, autrement indiquez catégorie d'importance avec X ou ✓):**

type 1		type 2		type 3		type 4		type 5	
Non endommagé		Habitat décoiffé		Habitat partiellement endommagé.		Habitat complètement détruit		Habitat complètement englouti	
Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%

11. **ALIMENTATION :**

<u>Sources d'alimentation :</u> <input type="checkbox"/> Solidarité Communautaire <input type="checkbox"/> Récoltes <input type="checkbox"/> Bétail <input type="checkbox"/> Provisions disponibles au marché local <input type="checkbox"/> Distribution humanitaire	<u>Entrepôt/stockage disponible pour provisions humanitaires:</u>	
		Non sécurisé
	Nombre	
	Dimensions	
	Géré par :	

12. **AGRICULTURE/ELEVAGE/PECHE:**

<u>Végétaux :</u>	<u>Animaux :</u>	<u>Halieutique :</u>
Spéculation :	✓ espèces :	Pisciculture :
	✓ cheptel initial	
Superficie :	✓ cheptel actuel	Aquaculture :

USP/CMS public																		
USP/CMS privé																		
CREN																		
Autres*																		
	ACCESSIBILITE									MALADIES COURANTES		SI NON FONCTIONNEL CAUSES						
	Géographiq ue		Moyens						Avant la Crise	Avec/Après la crise								
	bon ne	mau v	amb	V. P	T.M	vélo	pieds	Autres										
Hôpital public																		
Clinique privée																		
USP/CMS public																		
USP/CMS privé																		
CREN																		
Autres*																		

Fait à